

Feu, Vie, Accidents  
ASSURANCES  
Représentant des meilleures  
compagnies anglaises et  
canadiennes.  
DEMANDEZ LES TAUX  
JOS.-C. HEBERT, N. P.  
Rue du Dépôt - Montmagny

# LE PEUPLE

Feu, Vie, Accidents  
ASSURANCES  
Représentant des meilleures  
compagnies anglaises et  
canadiennes.  
DEMANDEZ LES TAUX  
JOS.-C. HEBERT, N. P.  
Rue du Dépôt - Montmagny

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXXV. — No. 44.

Rédaction et Administration, B. P. 228, Montmagny, P. Q.

VENDREDI LE 31 JUILLET 1936.

## OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE M. J. BILODEAU A L'ISLET

Le Candidat de l'Union Nationale rappelle que le premier ministre a été choisi par M. Taschereau pour occuper ce poste. — Le maire Grégoire demande à M. Godbout où il a pris son programme.

### AUTRE REUNION A ST-PASCAL

M. Joseph Bilodeau, candidat de l'Union Nationale dans le comté de l'Islet, a ouvert officiellement sa campagne dimanche dernier, par une assemblée qui réunissait une foule très considérable dans la paroisse de l'Islet ou l'honorable Adélarde Godbout avait parlé lui-même le dimanche précédent.

Le bruit courait depuis le matin dans le comté qu'une bande était organisée pour empêcher le maire Grégoire de parler. Mais les orateurs ont discuté aussi longtemps qu'ils ont voulu et comme ils l'entendaient. Seule la pluie a troublé l'assemblée au début. Mais la foule ne s'est pas laissée désarmer. On a continué dans la salle du collège et un haut-parleur portait les discours au gros de la foule qui n'avait pu trouver place à l'intérieur. Trois quarts d'heure plus tard on a pu poursuivre l'assemblée en plein air.

Cette réunion politique était sous la présidence de M. J.-A. Lamarre, maire de la paroisse de l'Islet. Les orateurs ont été MM. Joseph Bilodeau, candidat de l'Union Nationale dans l'Islet, le maire Ernest Grégoire, candidat de l'Union nationale dans Montmagny, M. René Chalout, candidat de l'Union nationale dans Kamouraska, le notaire J.-E. Lavoie, de Ste-Pétronie, M. Beaulieu, chef de gare à l'Islet, M. Thomas Tremblay, avocat, de Montmagny, et M. Gilles Lévesque, avocat.

Tous les orateurs ont été vivement applaudis. Le maire Grégoire, en particulier, a reçu une ovation prolongée. Il a prédit la victoire de l'Union nationale dans au moins 70 comtés.

### M. JOSEPH BILODEAU

Le candidat National dans l'Islet dit d'abord, au milieu des applaudissements, qu'il est dans la lutte jusqu'au bout, jusqu'à la victoire. "M. Grégoire, continue-t-il, vous pourrez dire à M. Maurice Duplessis, mon chef, que le soir du 17 août, j'irai lui porter le comté de l'Islet dans la colonne des comtés de l'Union nationale" (longs appl.).

L'orateur dit ensuite à M. Godbout qu'il entend lui faire une lutte loyale, mais une lutte sans merci jusqu'à la victoire. Il croit le premier ministre, lorsqu'il se proclame un honnête homme, mais il nie qu'il soit l'homme sincère qu'il dit. "J'attaquerai, ajoute l'orateur, la sincérité de M. Godbout à l'égard de la population de la Province et de la classe agricole en particulier".

Si, estime M. Bilodeau, nous avons de nouvelles élections après en avoir eu en novembre, c'est que le gouvernement Taschereau dont faisait partie M. Godbout s'est couvert de honte en déshonorant la Province à la face du pays et de tout le continent. Si le gouvernement a démissionné le 11 juin, c'est surtout parce qu'il ne voulait pas que le peuple sût ce que l'on avait fait des vingt-cinq millions que l'on avait empruntés sur mandat spécial en date du 16 octobre, soit en pleine période électorale.

A M. Adélarde Godbout qui se dit sans attache aucune avec le passé, le candidat de l'Union nationale dans l'Islet, demande qu'il a placé ou il est, qui l'a choisi comme premier ministre de la Province, comme son successeur. Il cite alors les paroles de M. Taschereau lui-même à ce sujet. "Pourquoi, continue M. Bilodeau, reniez-vous aujourd'hui celui qui vous a fait ce que vous êtes, celui que vous avez suivi partout et toujours si servilement depuis six ans? Vous disiez toujours oui ou non selon que le demandait le chef, que vous aduiez."

L'orateur parle plus loin du "régime nouveau" et rappelle à M. Edgar Rochette, qui parlait à la radio samedi soir, qu'il a été nommé dans le cabinet par M. Alexandre Taschereau, mais qu'il s'est fait élire la première fois comme un indépendant contre M. Dufour qui était le candidat du gouvernement. "Vous disiez hier soir, M. Rochette, que vous nous arrachiez nos masques. Eh bien moi je vous l'arrache votre masque et je vous dis que vous êtes une créature de M. Taschereau", lance M. Bilodeau au milieu des applaudissements.

L'orateur affirme que les néolibéraux trompent la population en se camouflant sous l'étiquette de régime nouveau. C'est pour sauver la surface, dit-il. M. Bilodeau nie que MM. Bouchard, McDougall et Bertrand soient des hommes nouveaux. Ce sont les mêmes hommes partout, continue M. Bilodeau: M. Thomas Côté dans Gaspé-Nord, M. Frank Byrne dans le comté de Québec, M. Fernand Choquette dans Montmagny, "lui avocat de la Commission des liqueurs qui a reçu \$4,000 du gouvernement à la veille de sa présentation comme candidat, l'automne dernier".

L'orateur soutient que M. Godbout a trois portefeuilles et M. Bertrand deux ministères pour permettre à MM. Authier, Mercier et David de rentrer dans la politique après le 17 août, si par impossible le régime était reporté au pouvoir. Il ajoute que M. Godbout a autour de lui les hommes qui entourent M. Taschereau: les mêmes candidats, les mêmes organisateurs, les mêmes cabaleurs, les mêmes canotiers qui terrorisent les électeurs des campagnes, dit-il. L'adversaire du premier ministre déclare qu'il sera juste mais il s'engage sur son honneur à mettre à leur place, après le 17 août, ceux qui ont été la terreur de la population. Il offre tout son dévouement à la population du comté de l'Islet et il lui demande en retour sa collaboration pour faire la victoire du 17 août plus grande.

M. Bilodeau affirme que M. Godbout n'est que la doublure de M. Taschereau et qu'il ne fera qu'en continuer le régime. C'est d'ailleurs ce qu'il ferait encore, dit-il, si M. Taschereau était encore premier ministre.

M. Bilodeau est vivement applaudi.

### M. ERNEST GREGOIRE

Le député sortant de Montmagny reçoit une ovation prolongée. On lui avait dit, affirme-t-il, que quelqu'un s'était chargé d'organiser un groupe qui devait l'empêcher de parler. Il n'y a pas eu. Des voix. Non, non. Vous allez parler.

M. Grégoire déclare qu'il savait que les citoyens du comté de l'Islet l'entendraient. Il était sûr, ajoute-t-il, qu'avant de porter un jugement, la population de ce comté voulait connaître les deux côtés de la médaille. Nous sommes convaincus, continue M. Grégoire, que notre cause est la vôtre et que le 17 août, votre jugement sera celui que nous attendons de vous (longs appl.).

S'il y a actuellement une période électorale c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas. La machine administrative est détraquée. Le candidat National dans Montmagny s'attaque ensuite à l'esprit de parti, cette bêtise qui a fait, dit-il, que nous nous battions entre nous pendant que les étrangers à notre race venus ici longtemps après nous, ont pris notre place et se sont emparés de nos ressources naturelles.

M. Grégoire déclare qu'il n'est

pas opposé au capital et à la richesse mais qu'il blâme les abus de l'un et de l'autre. Après avoir parlé de la concentration des richesses en quelques mains l'orateur en vient à parler des élections. Il affirme que le régime Taschereau a volé les élections de 1931. C'est pourquoi, à son avis, il a été obligé de passer l'unique loi Dillon pour se déclarer élu légalement. Pourquoi alors des élections? demande M. Grégoire qui dénonce ensuite les fraudes électorales des comtés de Mercier, Saint-Laurent et Abitibi.

L'orateur passe ensuite à l'enquête des comptes publics. Il loue le travail que M. Duplessis a fait à cette enquête et il reproche à M. Godbout d'avoir voté avec les autres tenants du régime pour empêcher que la vérité soit connue. M. Grégoire dit que bien des scandales ont été dévoilés, mais que ça n'est là qu'une bagatelle à comparer avec ce qui aurait été prouvé les jours suivants et qui le sera après le 17 août (appl.).

L'orateur affirme que cette élection intéresse toute la population. Il est temps que nous nous ressaisissions, dit-il. Car si nos classes ouvrières et agricoles sont dans un état voisin de la misère c'est parce que nos gouvernements ont cédé à peu près pour rien nos plus belles ressources naturelles à des étrangers qui n'y cherchaient que leur intérêt. Tel est le cas pour nos forêts et nos chutes d'eau. Toujours l'étranger a eu des faveurs chez nous. C'est ainsi qu'il s'est emparé de nos marchés pendant que nos cultivateurs avaient peine à vendre leurs produits.

Le régime n'aime pas que nous nous disions ces choses, déclare M. Grégoire. Mais nous ne le craignons pas. Nous avons conscience que nous travaillons pour les nôtres.

L'orateur dénonce ensuite les journaux de parti qui, dit-il, cachent la vérité. Il ajoute que la machine électorale va donner à pleine capacité d'ici le 17 août. On est prêt à mettre \$200,000 pour le battre dans Montmagny. Il en est heureux pour les électeurs de ce comté, mais il ne craint pas. Car, ajoute-t-il, j'ai une confiance absolue dans la population de Montmagny.

M. Grégoire dit plus loin qu'il n'est pas dans la politique par plaisir mais par devoir. Il dit qu'il n'a pas trompé la population de Québec et qu'elle ne se repent pas de l'avoir envoyé à l'Hôtel de Ville.

L'orateur salue spécialement la présence sur l'estrade du notaire Lavoie. La foule applaudit vivement. Il dit ensuite qu'il avait confiance en M. Godbout mais qu'il a perdu confiance quand il a vu que M. Godbout se solidarise avec les auteurs des scandales qui ont été mis à jour. Il blâme M. Godbout, fils du peuple, de n'avoir pas dit aux siens ce dont ils souffrent.

M. Grégoire demande ensuite ou M. Godbout a pris le programme qu'il exhibe depuis quelques jours. Depuis quand, demande-t-il, M. Godbout a-t-il senti le besoin d'avoir un programme? En avait-il un en novembre dernier? Non. Il ne s'en préoccupait pas tant qu'il a cru à la machine électorale assez forte. En novembre il était contre les pensions de vieillesse et le crédit agricole. Mais il était pour la loi Dillon, pour le truquage des listes électorales, pour le bulletin de vote sans talon. Aujourd'hui il vient avec un programme dont les principaux articles sont empruntés à celui de l'Union Nationale et il y ajoute toutes les promesses. Il y en a pour tout le monde. Y a-t-il quelque chose qu'il a oublié et que vous réclamez demandez-le lui et il vous le promettra. Ça ne coûte rien (appl. prolongés).

Le député sortant de Montmagny déclare que M. Godbout ne peut pas être sincère, lui qui ridiculisait l'an dernier ceux qui promettaient une prime sur le beurre et le fromage. Il n'a voulu des pensions de vieillesse qu'à la veille des élections pour s'attirer des votes.

M. Grégoire dit que le peuple aura la parole le 17 août. C'est lui qui décidera de celui qui l'administrera pendant les quatre années à venir. Il met alors en regard M. Duplessis et M. Godbout, faisant ressortir ce qu'il appelle les états de service du chef de l'Union Na-

## La Grande Innocence des "Hommes Nouveaux"

Il n'y a rien de plus amusant que d'entendre, aux émissions radiophoniques payées avec l'argent des trusts, les orateurs du cabinet Godbout, ministres, orateurs salariés, avocats créchards et moindre porte-queue.

A les entendre, la province de Québec cessera d'exister lorsque l'Union Nationale aura été élue. Car, l'Union Nationale est une chose bien terrible, une menace bien grande, un fléau bien horrible.

Des Canadiens-français ont été assommés dans leur patrie, comme à l'Ange-Gardien, par des gangsters à la solde du parti libéral; des Canadiens-français ont été enlevés, séquestrés et brutalisés par des bandits, dans la division de Mercier; des Canadiens-français ont été assommés lâchement par des dégénérés souillés par la Clique, dans la Gaspésie, dans l'Abitibi. Mais tout cela n'est rien, ce n'est même pas mal quand c'est fait par la Clique et au profit de la Clique. Avec l'argent du peuple et l'argent des trusts, il faut tenter de prouver que le gangsterisme et le banditisme sont du côté de l'Union Nationale!

Il y a du communisme, dans Québec. Cela dépend-il du régime au pouvoir depuis quarante ans, régime qui a ruiné la population et traîné l'autorité dans la boue? Pas du tout, cela dépend de l'Union Nationale, bien qu'elle n'ait jamais été au pouvoir et n'ait jamais eu de responsabilité officielle. Malgré les demandes réitérées de gens clairvoyants, MM. Taschereau et Godbout refusent depuis six ans de fermer les repaires de conspiration communiste, les prétendues "universités d'ouvriers" qui ne sont que des écoles d'athéisme, d'anti-cléricisme, d'insurrection. Depuis six ans, MM. Taschereau et Godbout protègent de leur tolérance complaisante ces centres de décomposition sociale, mais ça ne fait rien, disons que l'Union Nationale est responsable de la multiplication et de l'expansion du virus bolchévique!

Depuis de longues années, au nez même de MM. Godbout, Bouchard, Bastien, Rochette, etc., les fonds publics sont volés, le trésor national est pillé, des familles entières vivent d'une curée vorace dans le budget régulier le favoritisme le plus éhonté règne à l'allure d'une vertu civique. De gros fonctionnaires longtemps protégés par M. Godbout sont surpris la main dans le sac, d'autres sont pris de panique et démissionnent sans tambour ni trompette, des ministres vantés par M. Godbout en novembre dernier déguerpissent sans même se faire excuser. Mais tout cela n'est rien, car tout ce que fait la Clique ne peut être que vertueux, bon et juste. C'est pourquoi, avec l'argent des trusts, il faut imputer tous les crimes et tous les péchés à l'Union Nationale!

Depuis six ans que M. Godbout est ministre, il a toléré que les listes électorales soient trempées dans la fraude; il a toléré que la Police Provinciale ne devienne plus qu'un vulgaire instrument politique de machine électorale; il a toléré sans protester que la Justice prenne son bain de boue comme l'atteste la dégoûtante affaire Braithwaite; il a toléré sans protester que les bouges et les tripots retrouvent leur popularité de la Babylone antique. "Mais ce n'est rien, madame la marquise", parce que tout cela a été fait par la Clique et au profit de la Clique. Aussi, dépensons l'argent des bouges à tout insinuer contre l'Union Nationale!

Pourquoi, si le régime Godbout est au pouvoir depuis quarante ans, avec les mêmes hommes, les mêmes journaux, la même machine, les mêmes sources de fonds, pourquoi l'Union Nationale est-elle la grande coupable, la grande criminelle que le peuple doit punir et mettre au pilori? Parce que, comme l'expliquait si bien M. Louis Francoeur l'autre soir, MM. Godbout, Bouchard, Bastien, Rochette, Thurber et quatre-vingt-

nationale. Il ajoute que M. Godbout vient trop tard avec son programme. A son avis M. Duplessis est l'homme de la situation.

Le député de Montmagny est convaincu que la Province élira les députés de l'Union nationale. Il ne croit pas se tromper, dit-il, en affirmant que l'Union nationale remportera 70 comtés.

M. Grégoire fait l'éloge de M. Bi-

lodeau, que l'on applaudit, et il demande à la foule de quel côté elle veut être le 17 août.

Avec Duplessis, crie-t-on dans la foule. C'est la victoire, rétorque M. Grégoire.

Tous les autres orateurs, MM. le notaire Lavoie et René Chalout en particulier, ont aussi été vivement applaudis.

## NOUVELLES POLITIQUES

Des assemblées seront tenues après la grand'messe dans plusieurs paroisses du haut du comté en faveur de M. J. E. Grégoire, candidat de l'Union Nationale, dans Montmagny.

A Notre-Dame du Rosaire, MM. Thomas Tremblay, avocat, de Montmagny, M. Geo. E. Fournier, courtier, de Montmagny et Paul Miquelon, avocat, de Québec, adresseront la parole en faveur de M. Grégoire.

A Ste-Euphémie, les orateurs de la cause nationale seront: MM. René Paré et Philippe Rousseau, avocats, de Montmagny, qui seront accompagnés de deux autres orateurs de Québec.

MM. Eugène Dussault et Emilien Rochette adresseront la parole à Saint-Juste après la grand'messe et ils se rendront dans l'après-midi à Lac Frontière. D'autres orateurs les accompagneront et adresseront aussi la parole à ces deux endroits.

x x x

M. J. E. Grégoire a continué sa campagne et a rendu visite cette semaine à ses amis de Saint-Pierre et de Saint-François.

Aujourd'hui il a dû retourner à Québec pour la réception officielle du Président des Etats-Unis, M. Roosevelt.

M. Grégoire adressera la parole ce soir à Disraeli, en faveur du candidat de l'Union Nationale, M. Tardif.

Dimanche, il parlera aux Eboulements après la grand'messe et dans l'après-midi, à la grande assemblée régionale qui aura lieu à La Malbaie, en faveur du Dr Leclerc, candidat de l'Union Nationale dans Charlevoix.

M. Grégoire reviendra lundi dans le comté de Montmagny pour continuer la visite de ses électeurs, en commençant par L'Isle aux Grues.

x x x

Les nouvelles que nous recevons des différentes paroisses du Comté sont des plus encourageantes. M. Grégoire est assuré d'être réélu par une majorité d'au moins 1000 voix.

La victoire de l'Union Nationale dans la Province de Québec sera l'une des plus complètes qu'un parti politique ait jamais remportée. Dans tous les endroits où M. Duplessis a tenu des assemblées, il a été reçu avec un enthousiasme sans précédent, et les pronostics des moins optimistes lui donnent actuellement 70 comtés dans la Province. Le peuple veut un changement et un changement complet. Le régime Godbout-Bouchard, qui continue les traditions de M. Taschereau, sera enseveli le 17 août sous l'indignation populaire, et M. Duplessis, à la tête d'une phalange de députés aussi nombreuse, jouira d'une autorité incontestée pour mettre son programme politique, économique et social en application.

dix pour cent de leur suite sont des "hommes nouveaux". Les autres 10 p.c., qui n'ont jamais été candidats, se sont tous battus et ont tous parlé pour M. Taschereau et la Clique, mais ce sont aussi des "hommes nouveaux". Ne cherchez pas à savoir comment cela a pu se produire, ils ne le savent pas eux-mêmes.

Il y a six semaines, ils sombraient dans la boue et le déshonneur, en même temps que leur régime, à la Législature. Mais ils ne s'en souviennent plus. Après un long coma, ils viennent dire qu'ils sont neufs, tout neufs blancs comme des agneaux naissants, purs comme des petits anges, insoupçonnables comme la femme de César, innocents comme... une bande d'innocents qui prennent aussi les électeurs pour des innocents.

Vous ne voulez pas y croire? Pourtant, tous les ânes de la crèche y croient, eux; de même que les journaux de la Clique, de même que les trustards et les exploiteurs. Et ils ont juré de vous le faire croire, et de vous faire croire aussi que Taschereau est une simple légende qui n'a jamais existé. Ce qu'on peut faire, quand on est "innocent"!

"L'Illustration Nouvelle"

# "LE PEUPLE"

Organe du District de Montmagny  
PUBLIE PAR  
La Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny,  
Le Vendredi de chaque semaine.

Toute communication concernant "Le Peuple"  
doit être adressée à:  
"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,  
Montmagny, P. Q.

## ABONNEMENT

CANADA — District, 1 an . . . \$1.00  
CANADA — Hors District, 1 an \$1.50  
ETATS-UNIS — 1 an . . . . . 2.00

## ECOLE DE FORMATION SOCIALE

L'Ecole de formation sociale de Vaudreuil aura lieu cette année du 2 au 8 août. Ceux qui désireraient y participer sont priés d'adresser leur demande au Secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

## A LA SEMAINE SOCIALE DE VERSAILLES

La Commission des Semaines sociales du Canada sera représentée à la Semaine sociale de Versailles par M. André Laurendeau, actuellement en séjour d'études à Paris. D'autres canadiens assisteront à ces assises, entre autres le R. P. Dunn, S. J., aumônier général-adjoint de l'A.C.J.C., et le R. P. Eustache Gagnon, C. S. C., ancien professeur de philosophie au collège de Saint-Laurent qui vient de partir pour un séjour assez prolongé en Europe.

## LA PRESSE CATHOLIQUE ET LES JESUITES

La "Civiltà cattolica" publiée, à l'occasion de l'Exposition du Vatican, un important article du R. P. Mondrone sur "L'exposition de la presse catholique et la Compagnie de Jésus". Sans parler du passé, qui n'est certes pas sans gloire, le nombre des périodiques publiés par les Jésuites a toujours été en augmentant depuis l'année 1850, où fut fondée la Civiltà cattolica. L'auteur de l'article a pu établir avec exactitude que le nombre des périodiques de la Compagnie est de 1,112 publiés en 50 langues, ayant un tirage de 144,206,769 exemplaires et comptant 13,340,060 abonnés.

Sur ces revues, 26 sont de culture générale, 152 traitent des études scientifiques, 77 nous parlent des missions, 596 sont des revues soit de piété, soit de propagande, et enfin 261 sont l'organe des collèges. Parmi les revues de langue française, il faut signaler: Les Etudes (Paris); Recherches de science religieuse (Paris); Archives de philosophie (Toulouse); Revue d'ascétique et de mystique (Toulouse); Revue des Communautés religieuses (Paris); Nouvelle Revue théologique (Louvain); Revue des auteurs et des livres (Louvain); Fichier scolaire (Lyon); Dossiers de l'Action populaire (Paris); En famille (Chine); Revue catholique (Chine), etc., etc....

Et dans le domaine, scientifique, sans oublier les Universités, qui leur sont confiés il faut noter qu'ils dirigent 21 Observatoires, dont 8 aux Etats-Unis.

Abbé P. Hourat,  
"La Vie catholique"

## VRAI CARACTERE DU RASSEMBLEMENT POUR LA PAIX A GENEVE

Genève. — M. le Conseiller aux Etats-Unis, Frédéric Martin vient d'attirer l'attention du Gouvernement fédéral sur le caractère suspect du Rassemblement pour la Paix à Genève que préparent entre autres MM. Cachin et Pierre Cot et qui risque de porter atteinte à la neutralité suisse et de favoriser l'agitation révolutionnaire à Genève. L'article de fond publié dans le No du 6 juin 1936 de l'organe du Komintern justifie cette intervention. Voici les directives du terroriste bulgare Dmitroff, secrétaire général du Komintern concernant ce Rassemblement:

"La lutte pour le maintien de la paix ne sera efficace que si les partisans de la paix dirigent leurs coups contre les instigateurs directs de la guerre sur l'arène internationale: contre le fascisme allemand et la clique militaire fasciste du Japon, et contre les forces qui, à l'intérieur de chaque pays, les appuient directement ou indirectement".

"Les communistes, tous les ouvriers ré-

volutionnaires consacrent particulièrement leurs efforts à la préparation du Congrès dans les organisations ouvrières. Ils luttent d'une façon opiniâtre pour que ces organisations occupent une place dirigeante dans le mouvement pour ces assises de la paix".

## UNE JUSTE PROTESTATION DE L'INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRETIENS

Genève. — Les délégués et conseillers techniques ouvriers appartenant à l'Internationale des syndicats chrétiens et participants à la Conférence internationale du travail ont décidé d'adresser au président une protestation contre l'admission des délégués ouvriers soviétiques à la conférence. A l'appui de leur thèse ils invoquent le fait que dans l'URSS il n'existe aucune organisation syndicale représentative de la classe ouvrière et que les délégués ouvriers soviétiques ne sont par conséquent que des représentants de leur gouvernement.

## NOTES DU "DEVOIR"

Il y a en Gaspésie un pont qui ne sera jamais baptisé pont Côté et qu'on appellera pourtant toujours le pont Côté.

X X X

Quel est ce ministre libéral qui, se présentant contre un adversaire libéral ministériel, se scandalisait de ce que celui-ci eût vendu cent poches de patates au gouvernement? Il était plus scrupuleux alors qu'au temps des plaques Bériaud et des intérêts Antoine.

X X X

Est-ce vrai qu'un ancien ministre provincial a déclaré au Club Summerlea à ses amis oppositionnistes: "This time you win"?

X X X

M. Godbout ayant tourné le monde ministériel à l'envers il convenait que M. Sénécal (Antoine, lui aussi), accusât M. Duplessis d'avoir voté pour la loi Dillon. Quand les élections tireront à la fin, on dira que c'est Duplessis qui a arrêté l'enquête du Comité des Comptes publics, que M. Bercovitch voulait poursuivre jusqu'à Amen.

X X X

Le magistrat Monet maudit le Devoir... Heureusement que c'est le Devoir avec un grand D! Sans cela, M. Duplaisse pourrait bien être condamné à un long séjour dans la petite prison du Dr Plante.

X X X

Les gens qui tendent la main à M. Godbout espèrent-ils lui voir mettre quelque chose dedans?

X X X

Un député travailliste anglais s'est demandé pourquoi le roi ne ferait pas vivre sa mère. Dans la province de Québec la question ne se pose pas. L'Etat fait vivre tous les proches parents de ministres, — du moins sous le régime actuel.

X X X

M. Bertrand ne pourra pas allumer son fanal. M. Bouchard, qui n'est pas un Egyptien, lui a enjoint de prendre un projecteur électrique.

X X X

Voilà bien le régime: vouloir à l'époque des rayons X éclairer la justice avec un fanal!

X X X

Si vous voulez lire en bon anglais ce que la Patrie publie en mauvais français quelques jours plus tard, lisez tel journal de Toronto... Nous ne le nommons pas, pour ne pas lui faire de réclame.

## LES AMITIES LITTERAIRES

Nous sommes dans l'obligation de suspendre la page des "Amities Littéraires" pour en reprendre la publication que dans notre édition du 19 août.

Ceci est dû aux nombreux communiqués que nous recevons toutes les semaines relativement à la campagne électorale dans laquelle nous nous trouvons présentement. Nous espérons que les courriéristes de cette page ne nous en tiendront pas compte de même que sa directrice. Nous reprendrons ces activités comme nous le disons plus haut, dans la semaine du 18 août alors que tout le monde sera heureux des derniers événements.

LA DIRECTION.

## CONVAINCUE MAINTENANT

Mlle Francis Pavlovic de New York, N. Y., écrit: "Je recommande le Novoro du Dr Pierre à tous mes amis parce que je suis maintenant convaincue que c'est un bon remède. J'étais sujette aux dérangements de l'estomac et aux maux de tête mais depuis qu'il prends le Novoro du Dr Pierre je me sens parfaitement bien." Des milliers de personnes ont fait la même expérience. Le Novoro du Dr Pierre est un remède qui a fait ses preuves. Il tonifie l'estomac, règle les intestins augmente le flux urinaire, élimine les matières noivées du système et aide la nature à rétablir l'harmonie d'une bonne santé. Le Novoro du Dr Pierre ne se trouve pas dans les pharmacies, il peut seulement être obtenu chez les agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago Ill.



Québec, le 20 juillet 1936.

C'EST MONSIEUR LE CURE!... Les religieuses, dans leur humilité, ne veulent rien retenir des hommages qu'on rend à leur travail; elles le reportent sur les bonnes le mérite des soins de chaque jour et se déclarent entièrement redevables à messieurs les curés de la province ecclésiastique des nombreux placements quelle ont fait.

Il est vrai qu'elles ont eu raison de compter sur les pasteurs des âmes — en si étroit contact, chez nous, avec leurs ouailles — pour suggérer, surtout aux ménages sans enfants, l'adoption d'un délaissé. Chaque année, parmi tant d'autres qui affluent dans les presbytères, une modeste lettre circulaire sollicite de messieurs les curés leur part de propagande.

Cette propagande consiste à dire, soit au prône de la messe paroissiale, soit en conversation, les titres de l'oeuvre à la charité des fidèles; elle consiste plus encore à provoquer la visite de cet intéressant asile; on suscite ainsi des bienfaiteurs qui donnent de l'argent et, en moindre nombre, bien entendu, des bienfaiteurs qui adoptent un enfant.

C'est ainsi que de Gaspé, de Rimouski, du Lac Saint-Jean, des Tr-Rivières, de Nicolet et du diocèse

## LORENZO TETU

Comptable-Vérificateur  
Liquidateur de Faillite  
Syndic Autorisé  
Bureau: 81 r. St-Pierre  
QUEBEC

## "LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

## ABONNEMENTS:

Canada, District, 1 an \$1.00  
Can. Hors Dist. 1 an 1.50  
Etats-Unis, 1 an 2.00  
Strictement payable d'avance.  
La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.  
Ainsi Janvier 37 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1937 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.  
Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. j.n.o.

**FORD HOTELS**  
Obtenez l'Hotel le plus économique, 100 chambres.  
Tarif: \$1.50 à \$2.50  
Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à  
**TORONTO-MONTREAL**

même de Québec, chaque semaine, quatre ou cinq ménages sans enfant sollicitent comme un privilège d'élever, pour l'amour du bon Dieu, le pauvre être que ses parents ont abandonné au seuil de la vie et qui, de sa couchette blanche, en souriant fait d'avance joie à un bonheur qu'il a l'air de pressentir.

"C'est monsieur le curé qui nous envoie... c'est monsieur le curé qui nous a dit de vous écrire..." Les visites, les lettres commencent tous les jours par l'une de ces phrases. Merci donc et bien vivement à tous les pasteurs qui nous envoient des parents adoptifs.

Merci à messieurs les médecins qui souvent trouvent l'occasion de suggérer pareil acte de charité.

Merci aux religieuses elles-mêmes qui secondent cet effort de sympathie et de générosité.  
V. Germain, ptr.

## RECETTES DU C. N. R.

Les recettes d'exploitation du Réseau Canadien National durant le mois de juin dernier se sont élevées à \$14,739,765, les frais d'exploitation à \$14,730,323 et les recettes nettes à \$9,442. Ces chiffres représentent une amélioration sur ceux de juin 1935, de \$1,027,511 pour les recettes d'exploitation et de \$505,127 pour les recettes nettes.

Durant les six premiers mois de l'année les recettes brutes du Réseau se sont élevées à \$85,461,428, une augmentation de \$5,329,633 sur la période de 1935 correspondante. Les frais d'exploitation se sont élevés à \$82,986,388, une augmentation de \$5,022,130 et les recettes nettes à \$2,475,040 contre \$2,167,537 en 1935, une augmentation de \$307,503.

## MENTIONNEZ NOTRE JOURNAL S.V.P.

Amis lecteurs, qui appréciez tout ce que publie votre journal favori, veuillez mentionner notre Journal à vos fournisseurs, chaque fois que les annonces de ce populaire hebdomadaire vous guident vers eux. Merci d'avance du service inestimable que vous nous rendez ainsi.

## Dr LS GEO. PERRIN

24 RUE DU PONT  
QUEBEC  
Pratique limitée à l'effacement complet, rapide, indolore, non chirurgicale, ni électrique des

## HEMORROIDES

et VARICES avec ou sans ulcère, à quelque degré que ce soit.  
Court traitement de bureau, absolument inoffensif à tout âge, d'un caractère éminentement sérieux.  
Détails sur demande

## CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR  
DEPUIS LE 26 AVRIL 1936.

MONTMAGNY, P. Qué.

Convois allant à l'Ouest

No. 3 Océan Limité tous les jours . . . . . 1.55 a.m.  
No. 1 Express maritime, tous les jours . . . . . 11.10 a.m.  
No. 31, local tous ses jours dimanche excepté . . . . . 5.25 p.m.

Allant à l'Est

No. 32 Local tous les jours dimanche excepté . . . . . 9.48 a.m.  
No. 2 Express maritime, tous les jours . . . . . 6.35 p.m.  
No. 4 Océan Limité, tous les jours . . . . . 1.55 a.m.

## CARTES PROFESSIONNELLES

— ET D'AFFAIRES —

Thomas TREMBLAY Philippe ROUSSEAU  
B. A. L. L. L. B. S. L. L. B.  
Tel. 99 Tel. 8

TREMBLAY & ROUSSEAU  
Avocats

MONTMAGNY.

Téléphone 14 Téléphone 73

## ROUSSEAU, HEBERT & TREMBLAY NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure  
Placements d'argent sur hypothèques ou débetures  
ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité  
64, rue du Dépôt — Montmagny.  
Bureau au Cap Saint-Ignace à l'Hotel Théberge, tous les dimanches, après la grand'messe.

## Larue & Trudel

Comptables agréés  
Chartered Accountants  
LIQUIDATEURS DE FAILLITES  
J.-A. LARUE, C.A. M. CHARTRE, C.A.  
A.-E. BEAUVAIS, C.A. J. LaRUE, C.A.  
M. BOULANGER, C.A. J.-P. GAUTHIER, C.A.  
LIONEL ROUSSIN, C.A. J.-P. BEAULIEU, C.A.  
R. CHAGNON, C.A.  
L.-P. BELAIR, C.A.  
QUEBEC — ST-JEAN, P. Q. — MONTREAL

Tél. Bureau: 73 Rés.: 23

## JOS.-C. HEBERT NOTAIRE

Agent d'Assurances sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents. Responsabilité Patronale Achats et ventes de Débetures  
PRETS D'ARGENT  
64 rue du Dépôt, - Montmagny

Tél. Bureau: 14 Rés.: 15

## L. D. E. ROUSSEAU

L. L. B.  
NOTAIRE  
64 rue du Dépôt, - Montmagny

## Thomas Tremblay

B. A., L.L.L.  
AVOCAT  
Tél. 99 - MONTMAGNY

BUREAU:  
Rue de la Gare,  
Edifice "Le Peuple"

## PHILIPPE ROUSSEAU

B. S. L. L. B.  
Avocat  
Tél. 8  
68, rue du Dépôt,  
Montmagny.

## Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908  
Expert-Comptable licencié et agréé  
(Chartered accountant)  
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.  
425, Ave. Viger, MONTREAL.

Tél. 74

## ROGER ROY, B. O.

Spécialiste pour les yeux  
Optométriste.  
26, rue St-Jean-Baptiste  
Heure de Bureau: —  
9 A.M., à 6 P.M.  
et le soir: —  
de 7 P.M. à 8 P.M.

## DR. J. R. BARIL

Chirurgien-Dentiste  
Tout genre de travaux garanti et accompli dans le plus court délai, d'après les méthodes les plus modernes.  
Extraction des dents sans douleur.  
Heures de bureau: Tous les jours, de la semaine, de 9 hrs à 5 hrs.  
49, rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY.  
Tél. Nat. 46.

## Dr Clément ROULEAU

Médecin-Vétérinaire  
Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.  
3, rue Taché, MONTMAGNY  
Tél. No. 45

Tél. Bureau: 14 et 73—Rés. 3

## JOS. A. TREMBLAY

B. A., L. L. L.  
NOTAIRE  
64, rue du Dépôt, Montmagny

Tél. 202 Rayons X

## DENTISTE

Dr J. M. Bernatchez  
B. C. D.

Extraction des dents sans douleurs — Dentiers "Alcolite" garantis incassables. — Traitement des gingivites, maladies des gencives.

Tél.: 194

## RENE PARE

B. A., L. L. L.  
AVOCAT  
34 rue de la Gare, Montmagny

## TENTATIVE de REDRESSEMENT

La Semaine Sociale qui vient de se terminer aux Trois-Rivières laissera sans doute parmi la population de cette province des leçons et des enseignements dont nous constaterons bientôt les heureux effets. Le social aujourd'hui est tellement mêlé à la politique: les problèmes de la famille, de la cité, de la nation sont tellement liés à la vie morale d'un pays qu'il nous est impossible de rechercher un remède aux maux de toutes sortes dont est atteint le corps social sans recourir aux doctes conseils de ces philosophes et de ces sociologues qui chaque année dans cette université ambulante qu'est la semaine sociale, indiquent au peuple les palliatifs nécessaires.

Depuis plusieurs années, tous ceux qui chez nous cultivent assez cette fleur rare de la charité pour se pencher sur les misères de leur semblable ont coordonné leurs forces intellectuelles, ont étudié en commun, ont tracé des voies afin que l'individu dans la Société ne soit pas laissé à ses faibles moyens.

Chaque citoyen sait maintenant qu'il existe une institution capable de faire le partage des responsabilités, des devoirs et des obligations. Il a appris à se tourner parfois vers ceux qui possèdent la lumière de la science et la lumière de l'évangile, parce que ces hommes, courageux et empressés de le servir, disent à l'occasion à l'État de ne pas empiéter sur le domaine d'autrui, aux patrons de traiter le prolétaire avec plus de justice, aux ouvriers d'entretenir des rapports loyaux et amicaux avec leurs patrons.

La Semaine Sociale partout la paix et la concorde, elle prêche le respect des lois, l'obéissance à l'autorité instituée, mais elle ne veut pas, par contre que des abus criants, des désordres répréhensibles viennent miner à sa base l'édifice social!

Il serait difficile d'estimer pleinement tout le bien réalisé chez nous par cette institution. Mais on ne peut nier que ses officiers, ses directeurs, ses conférenciers et ses apôtres ont semé à pleines mains la vérité.

La moisson, dans la province de Québec seulement, s'annonce déjà abondante!

Maintes organisations, de quelque caractère qu'elles soient, sont redevables à cette semaine sociale, de leurs succès, de leurs progrès. Combien de doctrines saines, combien de leçons profitables n'a-t-elle pas lancées dans le grand public par l'entremise de ses orateurs, de ses professeurs qui, par une longue étude de la question sociologique, étaient parfaitement en mesure de répandre la vérité, de faire surgir une solution plausible dans un amas de principes contradictoires et souvent faussés?

Elle est utile à l'homme d'oeuvre et à l'homme d'action, elle est indispensable au journaliste et au politique, elle est précieuse à un chef, à un gouvernant, à un homme d'Etat! Elle prêche le patriotisme agissant et fécond! C'est vers cette chaire infallible (parce qu'elle a les enseignements du Pape pour guide) que tous, nous devons nous tourner, dans les moments critiques de notre histoire.

Nous ne craignons pas alors d'errer, quand il s'agira de rémèler l'écheveau de tous les systèmes nouveaux, préconisés par des gens de bonne foi, mais qui peuvent tomber dans les filets des ennemis de l'ordre social.

Adressons-nous à la Semaine Sociale et nous serons assurés que nos efforts ne seront pas vains et que nos tentatives de salut public, pour le bien commun, ne demeureront pas inutiles.

"L'Illustration Nouvelle"

# Pourquoi GODBOUT s'attache à P. GOUIN?

HISTORIQUE D'UN COUP DE JARNAC

(Reproduit de l'"Ere Nouvelle")

Après que M. Taschereau eut tendu le rameau d'olivier à M. Paul Gouin, son héritier, M. Godbout, lui tend la main. C'est la continuation de la conduite tortueuse, de la politique d'hypocrisie qui caractérise le Régime dans son principe et dans son prolongement.

Effectivement, le cabinet "des jeunes". — comme s'est baptisé la troupe d'enfants étourdis de M. Adélard Godbout, — affiche avec une candeur sans égale, une naïveté qui touche de près à l'inconscience. En présence d'une défaite qui s'annonce de plus en plus certaine pour les jeunes "biberons", le Premier des *jeunesses* ministérielles ne se sent plus la force de cacher son jeu et, comme il n'a ni la compréhension du problème social, ni l'intelligence supérieure qu'il faut pour résoudre, ni même l'imagination d'un primaire, il prend un programme tout fait: le programme de ses adversaires, celui de l'*Union Nationale*; et ce qui prouve combien il est ingénu, il avoue son détournement et ses supposés en convenant avec lui.

Au reste, savez-vous jusqu'où les Godboutistes poussent l'effronterie; ils prétendent, — ces jeunes qui ne furent que de *vieilles ganaches* dans le Gouvernement Taschereau, — appliquer, mieux que ceux qui l'ont trouvé, un programme dont ils ont combattu les principes depuis leur entrée dans la politique.

Car, il faut le reconnaître Godbout, Bouchard, Rochette et Côté entre autres, ont été des *adversaires acharnés de toutes les réformes que M. Paul Gouin énonçait* dans le programme de l'Action Libérale Nationale; ils ont été plus ardents encore à le vilipender, à le combattre, ce programme, lorsque Maurice Duplessis l'eut adopté intégralement le 7 novembre dernier.

Aussi, peu de temps après une visite de M. L. A. Taschereau à Montréal, au détriment de l'oeuvre d'épuration et de rénovation commencée dans la Province, M. Paul Gouin inventait quelques prétextes, futiles à leur face même, pour annoncer brutalement la rupture de son pacte avec Maurice Duplessis.

Evidemment, comme nous le disions alors dans notre journal, le temps était mal choisi pour susciter des querelles intestines juste au moment où la victoire décisive ne faisait plus de doute. — Il fallait chercher à qui le crime profitait, et toute la population se rendait compte que Godbout et les débris du régime Taschereau applaudissaient cette rupture et y trouvait une planche de salut.

Cependant, en face de ses actes et de ses paroles, M. Gouin, ne pouvait en toute décence se rallier ouvertement à ceux qui se baptisaient des hommes nouveaux, car lui, il savait, comme toute la province, que ces masques couvraient ceux là mêmes qu'il qualifiait de *membres corrompus d'un régime corrupteur*. L'esquisse du premier mouvement de M. Gouin vers les rangs des Godbout, avait été huée par une immense assemblée, à Montréal.

Alors commença pour M. Gouin, une politique de vendeur de plomb. Combattu entre le désir de sauver les fragments d'un parti dissolu et un reste de dignité, il ne trouva rien de mieux que de simuler l'amnésie. Comme M. Godbout, il avait perdu la mémoire des turpitudes passées, et il tendait à orienter les sympathies et les votes, *sans trop le dire*, vers une clique nouvelle de nom, mais compromise dès sa naissance dans l'ambiance Taschereau-tiste. Comme conclusion, M. Godbout, affolé devant les griffes de la défaite qui se referme lentement mais sûrement sur lui, réclame à grands cris le secours de M. Paul Gouin; il tend la main vers ce dernier comme vers la dernière épave qui passe près du gouffre qui va l'engloutir le 17 août prochain.

Devant cette agonie qui commence, ne soyons pas surpris de ce nouveau symptôme de faiblesse!

## LA MORALITE PUBLIQUE, CONDITION ESSENTIELLE D'UNE BONNE DEMOCRATIE

Texte de la causerie prononcée dimanche, le 19 dernier, au poste CHRC, par M. Eugène L'Heureux, sous les auspices de la Ligue de Moralité Publique.

Mesdames, messieurs,

On a fait bien souvent le procès de la démocratie, de la monarchie et de l'aristocratie, les trois formes classiques de gouvernement. Il ne semble pas opportun de recommencer aujourd'hui. Faisant nôtre l'attitude de l'Eglise en face de ces trois formes de gouvernement, nous les trouvons toutes bonnes, en principe, la démocratie comme les deux autres. Dans la pratique, chacune des trois vaut ce que valent les hommes.

"L'Eglise dit S.S. Pie X, a toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles estiment le plus avantageux pour leurs intérêts. Ce que nous voulons affirmer encore une fois après notre prédécesseur", poursuit le saint Pape, "c'est qu'il y a erreur et danger à inféoder, par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement".

Voilà l'Eglise. Quand on pense avec l'Eglise, on ne se trompe pas.

Et puisque nous sommes en démocratie, le meilleur parti à prendre, c'est évidemment d'accepter le régime démocratique, tout en constatant ses très graves inconvénients et en travaillant sans cesse à les atténuer.

C'est donc dans cet esprit que nous consacrerons quelques minutes à développer l'idée suivante: La moralité publique est une condition essentielle d'une bonne démocratie.

D'abord, entendons-nous bien sur les définitions.

La démocratie, c'est un régime politique où le peuple participe à l'exercice du pouvoir, soit directement, comme dans plusieurs républiques de l'antiquité, soit indirectement, par l'intermédiaire de représentants, formule en vigueur dans les pays parlementaires modernes, le nôtre par exemple. Le Président Lincoln a résumé tout le régime démocratique dans la phrase lapidaire que voici: "Pour le peuple et par le peuple."

Cette formule, elle est conforme à la sociologie catholique, pourvu qu'on ne l'interprète pas abusivement, pourvu que l'on ne considère pas le peuple comme le principe de l'autorité civile, ce qui n'est, d'ailleurs, aucunement nécessaire au système démocratique.

En effet, le peuple peut fort bien participer à l'exercice de l'autorité sans en être lui-même le principe ou la source. Il suffit, pour cela, qu'il se reconnaisse dépendant d'une autorité suprême qui préside à l'ordre universel. En d'autres termes, le peuple peut se dire souverain dans une sphère limitée; il peut exercer l'autorité, pourvu qu'il croie effectivement à l'existence de Dieu et qu'il veuille se gouverner selon les lois transcendantes de ce Maître à la souveraineté illimitée.

Maintenant, qu'est-ce que la moralité publique? C'est évidemment la conformité de la conduite d'un peuple avec la morale publique.

Alors, qu'est-ce que la morale publique? C'est la morale tout court,

c'est-à-dire, celle qui nous est dictée par Dieu et son Eglise, non par les intérêts, les passions, les modes et les préjugés du moment. C'est la morale tout court, c'est-à-dire, celle qui nous est dictée par Dieu et son Eglise, non par les intérêts, les passions, les modes et les préjugés du moment. C'est la morale tout court, envisagée, comme dit Mgr Paquet, par rapport au bien public, à la paix, à l'ordre, à la sécurité et à l'honnêteté sociales.

Notons bien ces mots: "la morale envisagée par rapport au bien public, à la paix, à l'ordre, à la sécurité et à l'honnêteté sociales": ils nous introduisent directement dans le sujet que nous devons traiter.

E disant que la moralité publique est une condition essentielle de toute bonne démocratie, nous faisons écho non seulement à la doctrine sociale de l'Eglise catholique, dont l'autorité prime toutes les autres en matière de morale, mais aussi à l'enseignement des théoriciens les plus connus du gouvernement démocratique, sans égard à leur religion ou même à leur irréligion.

Montesquieu consacre tout un chapitre de son ouvrage "L'Esprit des Lois" à démontrer, par l'histoire et par le raisonnement, que la vertu est encore plus nécessaire dans une démocratie que sous le régime monarchique.

La Harpe a écrit: "Tout gouvernement est un ordre, et nul ordre ne s'établit que sur la morale. Or, le gouvernement républicain, (c'est à-dire, le gouvernement démocratique) dépend principalement de l'esprit et du caractère du plus grand nombre, comme le gouvernement royal dépend éminemment du caractère d'un seul, du roi ou du ministre qui règne. Si le caractère général n'est pas bon, la chose publique sera donc mauvaise, comme le royaume ira mal, si le prince est mauvais; avec cette différence que les vices du prince passent avec lui et peuvent être compensés par un successeur meilleur que lui, au lieu que rien n'arrête la corruption d'une république."

Envisageons brièvement quelques points de cette très grave question de la moralité publique dans les pays démocratiques. D'abord,

1—Pourquoi la moralité publique est-elle nécessaire en démocratie?

Dans un Etat démocratique, le peuple est son propre législateur et son propre administrateur, par l'intermédiaire de ses représentants, sur lesquels il exerce, après les avoir choisis lui-même, un contrôle efficace dans la mesure où il ne prend pas plaisir à se laisser mener par de faux amis.

Si un peuple démocratique n'avait aucun sens moral, surtout si ses législateurs et ses administrateurs délégués n'en avaient pas, il est certain que ses lois seraient

( suite à la page 6 )

### CASUALT

Après une absence de 30 ans, M. F. X. Guillemette, de Pawtucket, R. I., est venu rendre visite à des parents et amis. Inutile de dire que M. Guillemette a trouvé sa place natale beaucoup changée.

—Mme Joseph Gaudreau et sa fille, Mme J. Patry, de Montréal, sont en promenade chez leur tante, Mme Ferdinand Bilodeau et autres parents.

—Mme A. Labadie, M. et Mme Wellie abadie, et leurs enfants, M. Alfred Mercier de Lévis étaient de passage chez leur tante, Mme O. Galibois et leur cousine, Mme Onésime Bilodeau, dimanche dernier.

—M. et Mme Asique Bouffard et leur enfants de Chaudière étaient en visite chez leur frère, M. Xavier Bouffard, dernièrement.

—MM. Maurice Myrand, L. Bédard, Mlle Cécile, Marguerite Bouffard et J.-d'Arc Proulx de Québec, étaient chez M. Eugène Bouffard, dimanche dernier.

—Mlle J.-d'Arc Bouffard, de Mont-

### ANSE-A-GILLES

Mercredi, le 22 du courant, eut lieu le mariage de Mlle Rachelle Caron à M. Paul Lamarre de Colomby, Abitibi. M. Joseph Lamarre, de l'Islet, servait de témoin à son fils, tandis que M. Aurèle Caron accompagnait sa fille.

—M. Camille Gagné, de Brunswick, Me., actuellement en promenade chez ses parents, est venu visiter sa soeur, Mme Edgar Bélanger.

—Mlle Yvette Mercier, de St-Cyrille, et Thérèse Bélanger, de l'Islet, étaient chez M. Aurèle Caron, dernièrement.

—Mlle Adrienne de Rome, de Québec, est venue passer le dimanche chez Mme Ulric Bélanger.

—M. Maurice Caron, de Montréal a passé quelques jours parmi nous à l'occasion du mariage de sa soeur Rachelle.

—M. et Mme Zéphirin Caron, de Connecticut, étaient en visite chez M. Aurèle Caron, ces jours derniers.

réal, est chez son père, M. E. Bouffard.

—M. Philibert Mercier, de Montmagny, est chez son frère, M. François Mercier et chez sa soeur, Mme Augustin Galibois.

—MM. Maurice, Roland et Jean-Yves Renault, Mlle Irène, Yvette Renault, et Mlle J. et M. Morissette, tous de Québec, sont venus passer une quinzaine de jours dans leurs chalets.

—Après avoir passé quinze jours en visite chez leur frère, M. Jos. Blais, M. et Mme L. Lavoie, de Montréal, sont retournés dans la métropole.

### UN ANNUAIRE

Nous recevons l'annuaire du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. En plus du programme des études, des règlements de cette importante institution et du palmarès de l'année, on y trouve une partie spéciale consacrée aux éphémérides. Les élèves et tous les amis du Collège liront avec un grand intérêt cet annuaire.



**Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE**

**40 ONCES, \$2.65**

*En vente au Canada depuis plus de 100 ans.*

**GIN FLACON PLAT, 26 ONCES, 85¢ \$1.90**

**de KUYPER**

Distillateurs, Rotterdam, Hollande, Maison fondée en 1605. 1487

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON.

## Les Lithinés du Dr Gustin

PROCURENT ECONOMIQUEMENT LA MEILLEURE EAU DE TABLE ET DE REGIME

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive — TRES EFFICACES CONTRE

**La CIE Canadienne des Agences Modernes. 6614 Delormier. MONTREAL**

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre.

Franco par poste 56 cents sur réception du prix.

En vente dans toutes les pharmacies

# LE MINISTRE DES SOSIES

M. Godbout n'est pas M. Godbout, M. Bouchard n'est pas M. Bouchard...

M. Godbout n'est pas M. Godbout, M. Bouchard n'est pas M. Bouchard...

Le plus neuf des régimes tout neufs, c'est le régime Godbout.

Les affirmations du ministre, de sa presse, de ses orateurs, sont à ce sujet des plus convaincantes, — trop convaincantes.

x x x

Le M. Godbout qui est premier ministre du nouveau cabinet n'a rien de commun avec M. Adélar Godbout, jadis député de l'Islet, ministre du régime Taschereau, d'exécration mémoire; le premier M. Godbout vota la loi Dillon, vota contre la pension aux vieillards, vota pour empêcher de parler tel et tel témoins à l'enquête du Comité des Comptes publics; il soutint de bout en bout et d'un travers à l'autre le régime Taschereau. Le M. Adélar Godbout qui parcourt présentement la province veut la pension des vieillards, le rapel de la loi Dillon, des élections propres et honnêtes, l'économie des fonds publics, une requête sur les vols du trésor provincial, la rélibéralisation de son parti, la rechristianisation de la politique québécoise, etc., etc. Ce ne doit donc pas être le même M. Godbout que l'autre. Ca ne peut pas être le même. Ce n'est pas le même. Il y a similitude de noms? Ne confondez pas. Des malins ont prétendu que M. Taschereau avait choisi le présent M. Godbout pour le remplacer. C'est faux. M. Godbout n'est pas M. Godbout.

x x x

M. Damien Bouchard non plus n'est pas le M. Bouchard dont on a tant parlé jadis. M. T.-D. Bouchard, qui fit autrefois partie du ministère Taschereau, était plus jeune, plus emporté, moins poli; il ne se souciait guère de rechristianiser notre régime politique et économique. Tandis que M. Damien Bouchard est un homme doux et humble de coeur, il a les plus grands soucis de l'ordre et de moralité publique. S'il s'occupe d'électricité comme l'autre M. Bouchard, c'est pure coïncidence. S'il est aussi maire élu de Saint-Hyacinthe, c'est qu'il est dans la vie d'extraordinaires rencontres. Cela s'explique; tout s'explique. M. T.-D. Bouchard, ministre de M. Taschereau, est mort et enterré. Il y a M. Damien Bouchard, ministre de M. Godbout, homme tout neuf d'un ministère tout neuf, avec un chef tout neuf. M. T.-D. Bouchard était de l'ordre ancien. M. Damien Bouchard est protagoniste d'un ordre tout neuf, de l'ordre nouveau. Ca ne peut pas être le même. Ca n'est pas le même. Gardez-vous de confondre.

x x x

Mais M. Rochette? M. Rochette? Qui ne connut un ministre de M. Taschereau qui s'appelait M. Rochette? C'était un homme paisible, pacifique, policé, beau parleur, pécheur et chasseur renommé, lettré aussi; n'avait-il pas étudié à Oxford? Ce M. Rochette qui fut ministre de feu M. Taschereau vota bien la loi Dillon et quelques autres lois aussi étranges; mais au fond il ne voulait pas tout cela. C'était un excellent garçon; la tourmente de juin l'a néanmoins emporté comme tant d'autres. Prétendrait-on que M. Rochette, collègue de M. Godbout, pourrait bien être l'ancien collègue de M. Taschereau? Ce serait vouloir abuser de la crédulité populaire. Le nouveau M. Rochette n'a rien de commun avec l'ancien M. Rochette. Excellent garçon — comme l'autre, — policé — comme l'autre, — fervent de la discipline ministérielle — comme l'autre, — originaire de la rive nord du bas du Saint-Laurent — comme l'autre, — ancien élève d'Oxford — comme l'autre, — grand chasseur et pécheur — comme l'autre, — c'est un M. Rochette tout neuf, tout frais, tout humide de la rosée des eaux qui l'apportèrent de son pays natal — du même pays natal que l'autre. Ce n'est pas l'ancien M. Rochette; ce n'est pas l'autre; c'est un Adam nouvellement pétri et sorti des mains... des mains de qui? D'un autre M. Taschereau, qui n'était pas M. L.-A. Taschereau, même s'il s'appelait M. L.-A. Taschereau. croyez-le...

x x x

Et M. Cléophas Bastien? Qui est ce nouveau M. Bastien? Lui aussi c'est un homme tout neuf. Il n'a pas été jadis dé-

puté taschereautiste de Berthier? Non. Il n'a pas voté la loi Dillon; il n'a voté aucune des lois douteuses ou condamnables, ou maudites du régime Taschereau. Non. Jamais. C'est un garçon tout rond, plausible, amène, sobre, insinuant. Extérieurement, il est le sosie de l'autre. Et autrement aussi. Il porte le même nom que l'autre. Il est de même âge et de même poil que l'autre. Ressemblances frappantes, si l'on veut; mais c'est tout. Ce n'est pas l'autre. L'autre fut ministre sans portefeuille de feu M. Taschereau, après avoir été l'un de ses plus complaisants, de ses plus serviables députés. Ce M. Bastien-ci n'a rien de commun avec le régime Taschereau. Si M. Godbout l'a pris dans son ministère, ce n'est pas que M. Godbout et M. Bastien se soient jamais connus auparavant. C'est que M. Godbout avait besoin d'un M. Bastien qui s'appelât, — comme l'autre, — Cuéophas, fût comme l'autre, mais ne fût pas l'autre. Fantaisie de nouveau premier ministre désireux de ne pas se sentir tout à fait entouré de gens à prénoms étrangers, M. Godbout a cherché des noms qui lui fussent familiers. C'est tout.

x x x

Et M. Charles-Auguste Bertrand, planant sur les sommets de la politique, homme auquel M. Taschereau n'a rien donné, auquel même M. Taschereau devait tout, soit deux discours à la radio, plus sa participation gratuite à plusieurs campagnes électorales, dont celles de l'an dernier... — Arrêtez. Vous êtes dans l'erreur. Me Charles-Auguste Bertrand est un homme neuf, un Cincinnatus vers qui la politique est venue, et qui n'est pas venu à la politique; homme tombé de haut dans la politique, mais pour l'élever, la hisser aux sommets où il a posé son fanal. Ce ne serait pas le taschereautiste M. Bertrand de 1931, non plus que de 1935, défenseur du régime qui nous donna la loi Dillon, le bulletin sans talon, du régime qui vendit la province à l'étranger et manqua tout juste de finir de la lui livrer en bloc? Non, non et non! C'est un autre Me C.-A. Bertrand, neuf, confiant, dévoué à la chose publique, immarcescible, que M. Taschereau n'a jamais connu, puisque lui, M. Bertrand, a toujours "tourné le dos au passé", ainsi qu'il l'a dit fort élégamment. Encore cette malheureuse similitude de noms...

x x x

Et M. Côté? Le nouveau M. Côté vient de Bonaventure, — comme l'ancien M. Côté. Quel mal y aurait-il à ce que deux MM. Côté, différents l'un de l'autre, vinsent de Bonaventure l'un et l'autre?

Et M. Césaire Gervais? Et M. Wilfrid Gagnon? Des hommes qui n'ont jamais voté pour le régime Taschereau, jamais soutenu, ni défendu le régime Taschereau, jamais parlé pour le régime Taschereau, jamais fait la cour au régime Taschereau. Voyez-les. Ils sont flamboyants neufs. Qui dit le contraire ment. Ce sont, ils le jurent, des hommes neufs entre tous les hommes neufs. Le premier porte certes le nom d'un ami cher à M. Jacob Nicol, ministre de M. Taschereau; et le second porte le nom d'un excellent industriel qui fit jadis campagne pour M. Irénée Vautrin, ministre de M. Taschereau, et parla même pour M. Taschereau à la radio l'automne dernier. Mais ni M. Césaire Gervais, ni M. Gagnon ne sont ces MM. Césaire Gervais et Wilfrid Gagnon. Croyez-le...

x x x

—Trève d'histoires invraisemblables. Pour qui nous prenez-vous? Parce que la somme pas des imbéciles. Nous savons bien que la lune reste la lune, qu'elle montre un quartier ou qu'elle les montre tous; que M. Godbout reste M. Godbout; que M. Bouchard reste M. Bouchard; que M. Bastien reste M. Bastien; et qu'ils furent tous, et leurs amis aussi, avec le régime lune de juillet vient après la lune de juin, la lune ne serait plus la lune? Nous ne Taschereau et, la plupart, du régime Taschereau. Assez de fariboles...

—Mais ce n'est à ce point avoir affaire à des idiots? Tous portent la marque de la bête; ils n'auraient pas été avec la bête? Nous avons tué la bête. Nous allons tuer les petits de la bête, même s'ils prétendent avoir changé de pelage.

Georges PELLETIER.  
(Reproduit du "Devoir")

## Si Pure POURRAIT SE MANGER



### La chronique hebdomadaire de la Crèche

Québec, le 27 juillet 1936

#### QUE FEREZ-VOUS, AMI LECTEUR?

Ami lecteur, encore une fois, entendez, je vous prie, cet appel de détresse, et venez à la rescousse!

Le mal ne pourra que grandir.

Notre jeunesse s'émancipe trop à bonne heure, surtout celle qui gagne de l'argent ou celle à qui les parents en fournissent volontiers; Les personnes qui font du service ou du bureau, en ville, surtout, et des institutrices, hélas! ont des fréquentations sans surveillance et sans discernement;

Les parents surveillent de moins en moins les sorties, les veillées et les voyages de leurs filles;

Les jeunes filles se font provocantes dans leurs toilettes; elles boivent trop volontiers et ne savent point s'arrêter dans l'entraînement du vice;

Les hommes deviennent de plus en plus audacieux et cyniques dans la sollicitation au mal; L'atmosphère mondaine est imprégnée de scandale, et l'épidémie se répand, à la faveur de l'inconscience complicité des parents.

Et dans les crèches, partout, on se demande où mettre les nouveaux venus. Dans les crèches pourtant, on demande, on implore le soulagement de l'adoption.

S'il est une oeuvre de miséricorde à la fois corporelle et spirituelle qui commande notre sympathie, c'est bien celle-ci. Ami lecteur, gagnez-lui, s'il vous plaît, la pitié des

## BUREAU DE PLACEMENT

### EN MARGE DU PROGRAMME GODBOUT

Le discours prononcé par le Lieutenant-Gouverneur à l'ouverture de la dernière session et qui fut préparé par le premier ministre déchu, comportait le projet de créer un bureau de placement.

La catastrophe ministérielle provoquée par l'enquête sur les comptes publics a hâté l'exécution du projet comme nous allons le voir. En abdiquant sa dictature, le chef du régime qui achève de mourir confia à son exécuter testamentaire M. Godbout, le soin d'aménager le fameux bureau de placement destiné à enrayer le chômage de toutes les classes de la société.

Le premier ministre intérimaire s'est souvenu du proverbe bien connu: "charité bien ordonnée commence par soi-même".

Il s'est d'abord, en qualité d'héritier spirituel du taschereautisme placé dans le fauteuil laissé vacant par son prédécesseur qui sera pour un grand nombre de générations le patron et le modèle de tous les trus-

menages sans enfants.

Pareille aumône est sûrement des plus méritoires;

Et c'est facile à comprendre: on donne à l'enfant qui n'a pour tout partage qu'un petit lit d'hospice, des soins corporels, l'entretien de sa vie, l'affection remplaçant d'un père et d'une mère, une éducation individuelle chrétienne et soignée, une place et une tâche honorable dans la société. C'est une sorte de rédemption. On condamné à la plus pénible des existences est racheté avant même qu'il connaisse la tristesse de son sort.

Que les parents adoptifs seront heureux, au jugement dernier, de s'entendre dire, par le souverain Juge lui-même: "Venez, les bénis de mon Père... J'étais étranger et vous m'avez recueilli... en vérité je vous le dis: ce que vous avez fait au moindre d'entre ces petits, c'est à moi que vous l'avez fait."

—Que ferez-vous, ami lecteur?

V. Germain, prêtre.

AUMONES: Des visiteurs, \$18.50; par courrier, \$1.00.

Don de reconnaissance à la suite d'une promesse: \$25.00.

ADOPTIONS: 24 en ce mois; 156 depuis janvier.

N.B. — En demandant un enfant, fournissez une recommandation de votre curé.

tards.

Une fois installé, il a réussi après un effort épuisant, à placer neuf lieutenants dont quatre apportent avec eux les tares et les souillures du régime qu'ils ont reçu mission de ressusciter, de vivifier et de tonifier.

Ce fut là le premier placement pour combattre le chômage chez les membres dégoûtés de la clique.

Pour prouver que l'hypocrisie est à la base de cette métamorphose de la chrysalide taschereautiste, on n'a qu'à se rappeler le placement de deux anciens collègues du tzar détrôné.

L'héritier fait mine de renier et de répudier ses complices d'invier mais en même temps, il les invite à revenir par la porte d'en arrière.

La dernière loi des pensions de vieillesse a fourni au "Grand Placier", M. Godbout, l'occasion de placer un journaliste chômeur et un de ses rejetons sur la liste des budgétivores. Nous conseillons au bienfaiteur de se garer quand même des gifles!

x x x

Un des "neveux de la province" M. Fred T. Hecker vient d'être placé dans deux fromages: on a suivi pour lui la tradition de la famille! Quels gloutons! Aussi quel détachement de M. Godbout pour ses "parents" par alliance!

On prête au chef du ministère vacillant l'intention de placer quelques amis chômeurs comme commissaires des "recherches économiques et commerciales".

Il y aura paraît-il, des assistants vacillant l'intention de placer une armée de bureaucrates à l'appât bien aiguisé.

De nouveaux organisateurs d'élection ont aussi été placés comme paravents pour camoufler les anciens stratèges taschereautistes; mais, ces nominations n'ont trompé personne. Le rideau est tellement transparent qu'il laisse apercevoir à travers sa texture les mêmes visages de cabaleurs, d'assommeurs, de distributeurs de whisky, de primes retardées, d'organismes de polls volants, etc.

La machine à voler les élections a reçu une nouvelle couche de peinture, mais ses internes sont les mêmes.

Le bureau de placement gouvernemental vient de placer toute une nuée de réviseurs des listes électorales. En consultant cette liste, nous voyons que la fille du régime veut marcher sur les traces de l'organisation-mère en ce qui concerne les polls volants.

Les comités ou le régime a bénéficié l'automne dernier des polls voleurs n'ont pas été oubliés encore cette année.

### FIÈVRE DES FOINS

Ne laissez pas vous tourmenter cet été. Prenez les Capsules RAZ-MAH de Templeton. Échappes à l'affliction des yeux gonflés, enflammés, qui démangent et des écoulements du nez. Respirez à l'aise. Jouissez de l'été. Pas de fumée, de prise, d'inhalation. Pas de drogues nocives. Pas de réactions nuisibles. Soulagement garanti avec une boîte de \$1.— ou votre argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien une boîte de 50¢ ou de \$1 de Capsules RAZ-MAH de Templeton.

Voyez la liste des réviseurs pour les comtés de l'Abitibi et du Saguenay entre autres.

Elle est édifiante!

Après ce que nous venons de voir il est évident que le bureau de placement si cher aux amis des trusts familiaux, Taschereau, Godbout, Lemieux, etc., servira surtout à faire placer des "télégraphes" sur les listes électorales.

x x x

Comme les activités de ce bureau de placement éphémère se termineront au jour du grand balayage le 17 août prochain, ce sera alors le temps de créer le véritable organisme de placement que tout le monde attend avec anxiété.

On devra commencer par agrandir les prisons et les pénitenciers, même en construisant de nouveaux si nécessaire.

Il faudra faire de la place, beaucoup de place! car on sait que le nombre des individus à placer dans ces institutions est considérable.

Quand les voleurs, grands et petits, les fraudeurs, les parjures, les assommeurs, les grands escrocs, les personnalités, les trustards impénitents, les voleurs de documents publics, les artisans de la dégradation de nos richesses naturelles, les usuriers à même les fonds publics, les canailles et les bandits camouflés en policiers, les ex-ministres pilliers du trésor provincial, les majores de frais de transport, les fonctionnaires grassement payés à ne rien faire; Enfin, tous les criminels qui par la grâce du Procureur Général et de ses substituts sont encore au large, un bureau de placement gouvernemental sera superflu.

Quand tous ces légionnaires du crime, du népotisme et du favoritisme auront été ramassés, balancés et placés, les honnêtes canadiens honteusement déshérités pourront enfin reprendre possession de leur patrimoine et vivre heureux au pays de Québec.

"L'Ere Nouvelle"

### PAPIER POUR CLAVIGRAPHES

Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood, Remington. S'adresser au Bureau de notre journal.

VRAI PROFILAGE AÉRODYNAMIQUE PLUS LA SÛRETÉ DE L'ACIER SOLIDE



TOUT LE MONDE admire la beauté du Chevrolet 1936—le seul auto à bas prix possédant les fameuses carrosseries aérodynamiques Fisher.

Mais les automobilistes expérimentés font remarquer une autre chose, plus importante encore que la bonne apparence, et que Chevrolet est le seul à offrir dans sa classe de prix. C'est la sûreté de la toit-tourelle en acier solide.

De fait, ce toit-tourelle vous donne une protection sans égale au-dessus de la tête, tout en permettant un profilage complet de l'auto. C'est que le toit-tourelle est en bouti tout d'un morceau, à même une seule feuille d'acier solide. Il n'y a pas de tissu ni de treillis métallique, comme dans les anciennes carrosseries, pour gêner la beauté de sa douce surface brillante.

Assurez-vous que votre prochain auto est sûr "de haut en bas". Et cela veut naturellement dire: choisissez un Chevrolet à toit-tourelle. "Le seul auto complet à bas prix". Mode de paiements à tempérament General Motors — paiements mensuels adaptés à votre bourse.

Prix depuis \$736 Modèles Master de luxe depuis \$864

(Coupé à 2 places — série régulière) Livrés à l'usine, Ottawa, Ont., taxes du gouvernement, fret et licence extra.

Le seul auto complet à bas prix FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS... CARROSSERIES FISHER A TOIT-TOURELLE... MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE... VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR... GENEUX MÉCANIQUES (sur les modèles Master de luxe)... GLACE DE SÛRETÉ DANS TOUTES LES FENÊTRES

CHEVROLET A BELANGER LIMITEE MONTMAGNY, P. Q.

Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS

TUENT REELLEMENT Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.

L'ISLET

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Onésime Giasson, survenu après une courte maladie, le 23 du courant, à l'âge de 74 ans.

La défunte était avantageusement connue et estimée de tous, ainsi sa mort cause d'unanimes regrets.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 27 juillet, au milieu d'une foule de parents et d'amis, venus de toute part, pour rendre un témoignage d'estime envers la famille en deuil.

Le service fut chanté par M. l'abbé Amédée Giasson, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Paul Bernier et Gérard Labbé, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. le curé Donaldson. Les porteurs du corps étaient MM. Jos. Breton, Auguste Fafard, Ferdinand Hudon, Auguste Morin, Thomas Labbé, Elzéar Caron Portait la croix. M. Louis Poitras. M. Wilfrid Caron conduisit le char funèbre.

Les trébut floraux étaient portés par MM. Robert Fortin, Jean Pierre Bernier, Roger Gamache.

La bannière de la Ste-Famille était portée par MM. Léopold et André Caron. Les rubans de la bannière par Mmes Thomas Labbé, Cyrille Fortin, Georges Caron, Mme Auguste Fafard, Elle précédait le cortège, se rendant au cimetière et était suivie par un grand nombre de membres de la Congrégation.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: deux sœurs, Mme Thomas Flynn, de Percé, Mlle Léa Cloutier, une fille, Mme Léopold Labbé, de Rivière du Loup, un gendre, M. Léopold Labbé, Ses petits enfants, Jacqueline, Rita et Colette Labbé de Rivière du Loup.

OFFRANDES DE MESSES Mmes Chamard, Mlle Koenig, la famille Théodore Giasson, M. et Mme Jos. Pierre Caron, M. et Mme Thomas Labbé, M. et Mme Phil. Couillard, Mme Cléophas Cloutier, Mlle Léa Cloutier, Famille Joseph Labbé.

BOUQUETS SPIRITUELS M. et Mmes Dr M. Moreau, Famille Louis Giasson, la famille Daniel Giasson, M. et Mme Georges Giasson, la famille Eugène Giasson la famille Maxime Mercier, Famille Joseph Létourneau, Les honoraires d'une participation à deux messes célébrées chaque semaine, à l'Hotel-Dieu du Précieux Sang, Québec, ont été versés par Mme Daniel Gagné, Mme Hector Bernier.

LETRES DE SYMPATHIES Mmes Alberta et Jeanne Fortin, SYMPATHIES M. et Mme Nazaire Boucher, Bic, Famille Wilfrid Caron, M. et Mme Auguste Cloutier, le Capt. et Mme René Pelletier, M. et Mme Gérard

SAINT-PAUL du Buton

M. et Mme Jos. Edmond Blais, Mme Joseph Roy, ses jeunes filles, Mlles Léa et Rose-Alma Roy, ainsi que M. Donat Létourneau, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis, ou ils ont visité des parents à Worcester, Warren, New-Bedford Fall-River, Providence, Woonsocket, Pawtucket, Clindon, Boston, ainsi qu'à Massawippi et Sherbrooke.

Le 19 juillet, à l'occasion du retour de voyage de noces de M. et Mme J. Edmond Blais, une soirée fut donnée à la résidence de M. et Mme Joseph Roy. Pendant la soirée, il y eut chant, musique et sauterie. A 5 hres, un délicieux réveillon fut servi aux invités qui se sont retirés enchantés de leur soirée et en remerciant M. et Mme Roy, pour leur cordiale réception. Etaient présents: M. et Mme J. Edmond Blais, MM. et Mmes Joseph Roy, Alphonse Talbot, M. Xavier Langlois, MM. et Mmes Laurent Boulet, Gérard Boulet, Lucien Blais Arthur Beaudoin, Alphonse Beaudoin, Elzéar Morin, William Mes-

Labbé, M. et Mme Emile Normand, M. et Mme Thomas Labbé, Famille Eugène Caron, M. et Mme Ulric Cloutier, Famille Georges Caron, (Hotel), M. et Mme Calixte Bernier Mlle Yvonne Bélanger, M. et Mme Philias Normand, M. et Mme Louis Michaud, Famille Louis Poitras, Capt. Jos. Chalifour, M. et Mme Philippe Belleau, Mme Vve Albert Belleau, M. et Mme Paul Labbé, M. et Mme Philippe Giasson, Montmagny, M. et Mme Edmond Couillard, M. et Mme Emile Perron, Jonquière, Famille Auguste Cloutier, Capt. et Mme Emile Fournier, Dr et Mme Edouard Giasson, M. et Mme Jos. Normand, Mme Ed. Lepage, Mlles Blanchet, Famille Delphis Couillard Mme Ernest Caron, Dr et Mme L. P. Leclerc, Mlle Marie-Luce Caron, Notaire et Mme Donat Demers, Kénoigami, M. et Mme J. B. Gamache, Famille Alfred Boucher, Capt. et Mme Cyrille Fortin, M. et Mme Louis Blanchet, M. et Mme R. St-Hilaire, Famille Louis Bernier, les Religieuses du Couvent de L'Islet, M. et Mme J. B. Boucher, Famille Arthur Bélanger, Famille Auguste Morin, Famille Auguste Fafard, Famille Fabien Caron, M. et Mlles D. M. Moreau, Famille Wilbrod Boucher, M. et Mme Georges P. Caron, M. et Mme Alphonse Chouinard, M. et Mme Jos. Breton, M. et Mme Louis DeRay, M. et Mme Emile Cloutier, Mlle Léonie Lemieux, Mlle Alice Gamache, Famille F.-X. Houde, Mlle Eva Fortin, M. et Mlles Mercier, M. Elzéar Caron, Famille J. Ferdinand Hudon, Mlle Alice Morin, Famille Jules Fortin, Mme Jos. Bernier, Mlle McCallum, Mlles B. et S. Gagné, Mme Jules Fortin, Mlle Hunt, M. et Mme Victor Poitras, M. E. Caron, Famille Elzéar Giasson, Mlle Hélène Labbé, Famille Joseph Giasson, M. et Mme Gérard Leclerc, M. et Mme Jean Desmeules, Rivière-du-Loup, Famille Frs H. Lavallée, St-Aubert, M. et Mme Paul Caron, Cap St-Ignace.

M. Alcide Gagné, M. et Mme Jos. Gagné, Mme Chs Caron, M. et Mme Jos. Journeault, Mlle Alvine Morin Mlle Marie Leclerc, M. et Mme Herm. Bélanger, M. Ls-Frs Cloutier Mlle Jeannette Bernier, Mme Edgard Pelletier, M. Léonce Gamache, M. et Mme Albert Normand, Mme Thomas Flynn, Percé, Un trentain par M. et Mme Léopold Labbé.

TRIBUTS FLORAUX La famille Mme Thomas Labbé, Mme Fafard-Drolet.

servier, de St-Pierre, Godfroid Talbot, M. J. P. Létourneau, Mme Roméo Mercier, MM. et Mmes Wellestand Talbot, Joseph Blais, Mme André Lizotte, Mlles Germaine et Délia Daigle, Alvine, Véronique, Cécile, Henriette et Thérèse Lizotte, Cécile Gourdeau, Antoinette Blais, Léa, Rose-Alma Roy, Alexandrine Langlois, Simonne et Cécile Cloutier, MM. Donat Létourneau, Maurice Talbot, Lucien Rousseau, de Ste-Pétronille, Adjutor, Emile, Odina et Jules Langlois, René Morin, Gérard Gagné, Hector Fontaine, Au gure Gosselin, Wilfrid Boulet, Aimée Therrien, Irénée Adam, Sylvio et Philippe Blais, Aurélien Talbot, Elzéar, Philéas, Octave et Edouard Morin, William Messervier, Paul-Emile Beaudoin, J. Blais, Roland Létourneau, de St-Pierre.

MARIAGE

Mardi, le 21 juillet, M. Jean Laignier, de Montréal, conduisait à l'autel, Mlle Lucie Ouellet, fille de M. et Mme Omer Ouellet.

La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une jolie toilette de crêpe Georgette bleu pâle, chapeau et souliers de même teinte, ses roses blanches et roses composaient sa gerbe. Aux nouveaux époux qui demeurèrent à Montréal, nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

Mlle Alexina Breton, de Saint-Grégoire, était, la semaine dernière chez sa sœur, Mme Emile Gourgue.

BAPTEMES

M. et Mme Césaire Tanguay, née Alida Talbot, une fille baptisée le 19 juillet, sous les noms de Marie-Olivine-Alida. Parrain et marraine: M. et Mme Oliva Tanguay, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 juillet, M. et Mme Arthur Pelchat, née Marie Anne Morin, un enfant. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Gaudreau, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

VILLAGE des Aulnaies

NOS QUARANTE-HEURES AUPRES DE JESUS

Le 27, s'ouvraient les exercices des Quarante-Heures. De la splendeur d'un trône, à l'ornementation duquel il semble que les anges du ciel aient dû prêter leurs concours. Jésus, sous le voile de la blanche Hostie, a accueilli avec la tendresse d'un père, les adorateurs, qui, nombreux, sont venus en ces heures bénies, rendre hommage à l'amour infini du Dieu Eucharistique.

Aux pieds de ce Roi, infiniment puissant, qu'un amour incomparable a fait infiniment petit, le riche comme le pauvre, le savant comme l'ignorant, se sont prosternés et l'âme remplie d'une indicible émotion ont adoré et remercié.

L'enfance et la vieillesse comme autrefois, alors qu'il passait sur les chemins de la Judée, tour à tour se sont approchés du Maître devenu leur ami et au contact de sa divine présence, se sont relevés avec un cœur, une force et un courage nouveaux.

Tous les fidèles étaient bien disposés pour ces jours de grâces et de bénédictions. Comme les âmes ferventes ont senti s'accroître leur piété envers le Divin Hôte du Tabernacle.

Tous nous avons compris combien Jésus nous a aimés et en méditant sur la froideur avec laquelle son amour est payé de retour, nous sommes résolus de la dédommager des blessures que lui font ceux qui le méconnaissent.

LE NOTAIRE E. BOITEAU A ARMAGH

Le Candidat de l'Union Nationale dans Bellechasse tient une assemblée, accompagné du Dr Philippe Hamel et autres.

LES TRUSTS

La pluie, qui a été intermittente tout l'après-midi dimanche dernier,

VA-ET-VIENT

Etaient de passage au presbytère à l'occasion des Quarante-Heures: MM. les abbés L. Pelletier, curé de Ste-Louise, H. Fortin de St-Jean, E. Thiboutot de Ste-Anne.

M. l'abbé Louis Pelletier, de Ste-Anne, passe les vacances chez son frère, M. Amédée Pelletier.

M. et Mme A. Giasson, de L'Islet, étaient en promenade chez M. Jos. Létourneau.

Etaient en visite chez des parents et amis, ces jours derniers: Mme T. Hudon, et ses enfants, MM. Ernest, David et Albert Hudon de Torrington.

Mlle M.-Ange Létourneau, de Québec, passe les vacances chez son père, M. Jos. Létourneau.

Mlles M. J. et R.-A. Lizotte sont allées à Québec, pour quelques mois.

Mme R. Mercier et ses enfants étaient, dimanche dernier, chez sa mère, Mme Alfred Deschênes.

Mme D. Chrétien et ses enfants Mlles J. et M. A. Chrétien et M. Maurice Chrétien, de Ste-Louise, étaient en visite chez des amis, dimanche.

Mlle Laura Caron, de Québec, passe les vacances chez sa mère, Mme A. Chouinard.

M. H. Dupuis est parti pour quelque temps pour un voyage en Abitibi.

SAINT-PAMPHILE

BAPTEMES

Le 6 juillet, fut baptisé Joseph, Paul, Louis, André, enfant de M. et Mme Noël Francoeur (électricien). Parrain et marraine: M. et Mme Louis Pelletier, de St-Roch des Aulnaies, grands-parents de l'enfant.

Le 11 juillet, fut baptisé Joseph Paul André, fils de M. et Mme Polydore Litalien. Parrain et marraine: M. et Mme Fénelin Bois, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 juillet, fut baptisé Joseph Jude, enfant de M. et Mme Pierre Vaillancourt. Parrain et marraine: M. et Mme Elie Vaillancourt, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 juillet, fut baptisée Marie Anne, enfant de M. et Mme Gérard Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Pamphile Chouinard, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURE

Le 22 juillet, est décédée Mme François Pelletier (née Yvonne Fournier), à l'âge de 30 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Pelletier, 7 jeunes enfants, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Fournier.

Portait la croix: M. Adrien Gagnon, son cousin.

Conduisait le corbillard, M. Saluste Pelletier, son oncle.

Portaient le corps, MM. Joseph Odilon, Honoré, Joseph Pelletier, tous cousins de la défunte.

Portaient les rubans des Dames de Ste-Anne: Mmes Adélaïde Chouinard, Wilfrid Laflamme, ses cousines, Mme Alphonse Thiboutot, sa tante, Mme Lévis Pelletier, sa belle-sœur.

Les funérailles ont eu lieu le 24 juillet, au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Les 21-22 et 23 juillet, nous avons eu en notre église, les exercices des Quarante-Heures. MM. les abbés Lessard du collège de Lévis, A. Auclair, curé à St-Marcel, P. Pelletier, curé à Ste-Perpétue, G. Matte, curé à Tourville et M. le vicaire de Ste-Perpétue, sont venus prêter leur concours pour les confessions des Quarante-Heures.

Mlle Anne-Marie Bilodeau employée du Syndicat de Québec, est en vacances chez sa mère, Mme A. Bilodeau.

Mlle Isola Richard, a suivi les exercices d'une retraite fermée, à la maison du Cénacle, dernièrement.

Mme A. Bilodeau, Mlle Ant. Bilodeau, M. et Mme Amédée Bélanger, étaient de passage à L'Islet dimanche dernier.

Mme Odilon Pelletier et sa fille Mlle Gertrude Pelletier de St-David, visitaient des parents, ces jours derniers.

a causé quelques incidents à l'assemblée tenue à Armagh par le notaire Emile Boiteau, candidat de l'Union Nationale dans Bellechasse, mais cette même pluie n'a pas ralenti l'enthousiasme d'une foule nombreuse venue écouter les orateurs nationaux. L'assemblée, ouverte à deux heures, sous la présidence de M. J. Lemelin, maire d'Armagh, s'est d'abord poursuivie jusqu'à trois heures dans le sous-sol de l'église, puis a dû se transporter en plein air à cause du grand nombre d'auditeurs qui ne pouvaient trouver place dans la salle trop exigüe. Vers cinq heures cependant, l'assemblée dut être suspendue à cause de l'orage qui devenait trop fort. Le candidat était alors en plein milieu de son discours qu'il fut forcément obligé de discontinuer. Monsieur Boiteau a tout de même bien pris la chose: "Le ciel vient à notre aide, dit-il; nous avons besoin d'eau parce qu'il y a beaucoup à laver". De son côté, le Dr Hamel ne put dire que quelques mots à cause de ce malheureux contretemps. Les orateurs furent MM. Gosselin et Dion, délégués de la Jeunesse Nationale de Bellechasse. René Paré, avocat, de Montmagny, M. Bissonnette, cultivateur de Saint-Lazare. Dr Coriveau, d'Armagh; M. Wheeler Dupont, avocat, de Québec, Adrien Pouliot, professeur à l'Université Laval, de Québec, le Dr Hamel et finalement le candidat M. le notaire Emile Boiteau. Tous les orateurs firent le procès du gouvernement et critiquèrent le programme de M. Godbout: ils firent l'éloge des chefs de l'Union Nationale, MM. Duplessis, Drouin, Hamel et Grégoire. Aux électeurs, ils demandèrent de délaissier le néfaste esprit de parti pour assurer la victoire d'hommes vraiment patriotes et désintéressés.

Deux jeunes ouvriers la série des discours, MM. Gosselin et Dion déclarèrent qu'ils étaient venus approuver à M. Boiteau, l'appui de la jeunesse nationale du comté de Bellechasse. Ils demandèrent aux auditeurs de renouveler le geste magnifique des croisades en s'enrôlant dans les rangs de l'Union Nationale pour assurer la victoire des principes que préconise le programme de ce parti.

Parlant ensuite, M. René Paré, avocat de Montmagny, dit qu'il y avait quelque chose de frappant dans la lutte actuelle. "Il est étrange, dit-il, que les libéraux veuillent faire porter à l'Union Nationale la responsabilité de tous les péchés d'Israël, lorsqu'eux mêmes ne veulent pas reconnaître les fautes du régime Taschereau et se proclament des hommes absolument nouveaux". L'Orateur promit ensuite que, dans Montmagny, M. Grégoire serait élu par au moins mille voix de majorité.

Un cultivateur du comté, M. Bissonnette succéda à M. Paré. "Je suis meilleur pour labourer que pour parler, dit-il, mais croyez que ce que je vous dis est sincère. Jusqu'à l'automne dernier, j'avais toujours voté confiance au parti libéral, mais après avoir étudié sérieusement la situation politique, j'ai décidé de me rallier à l'Union Nationale et à son grand chef Maurice Duplessis."

M. Wheeler Dupont, avocat de Québec, fit à la suite de M. Bissonnette, un discours très enthousiaste dans lequel il fit l'éloge de l'agriculture de chez nous: "C'est bien plus lui que le professionnel, dit-il; qui a fait la patrie canadienne, en faisant reculer peu à peu la forêt. Parlant du mouvement de l'Union Nationale, il dit que ce mouvement livrait la bataille du petit peuple, "du gars qui n'a pas le sou mais qui a du cœur et de la vaillance". M. Dupont fit aussi l'éloge de M. Boiteau, "un homme qui depuis trois ans livre une lutte à mort au régime sans compter ni son temps ni ses fatigues." En terminant, il demanda aux électeurs d'élire le candidat de l'Union Nationale dans Bellechasse.

Le Dr Coriveau, d'Armagh, expliqua ensuite que, dès 1931, il avait "l'intuition" que le régime Taschereau était condamnable et que dès lors, il était parti en guerre contre le gouvernement libéral. Il fit ensuite l'éloge du candidat de l'Union Nationale et lui promit une belle victoire pour le 17 prochain.

L'auditoire s'amusa ferme lorsque l'orateur suivant, M. Adrien Pouliot, raconta la formation du nouveau ministère. "Comme dans la parabole du père de famille, dit-il, qui avait invité ses amis à un banquet auquel personne ne vint. M. Godbout, pour former son ministère a dû parcourir les rues pour ramasser les paralytiques et les boiteux." Parlant des primes sur le beurre et le fromage promises par le nouveau programme libéral. M. Pouliot cita l'opinion de M. Bouchard, qui il y a un an, voyait dans ces mesures la pire forme de la ménagocie.

Quand le Dr Hamel se leva pour parler, il fut longuement acclamé.

SAINT-AUBERT

DECES

Le 18 juillet, est décédé M. J. Fournier, fils de feu M. Théodule Fournier et de Mme Fournier, après une longue maladie à l'âge de 82 ans.

ILE-AUX-GRUES

NOCES D'OR DE M. ET MME CHARLES PAINCHAUD

Le 12 juillet, ont été célébrées ici les noces d'or de M. et Mme Charles Painchaud.

Plusieurs parents et amis s'étaient rendus auprès des jubilaires pour leur offrir leurs hommages et leurs félicitations.

La journée débuta par une messe dite par M. l'abbé Brown. Un programme de chant varié fut exécuté.

M. le curé H. Nicolé fit le sermon de circonstance. Suivit ensuite la réception chez les jubilaires, qui commença par la lecture d'adresse, présentation du cadeau et de fleurs et le dîner champêtre, durant lequel eurent lieu quelques discours. Les orateurs furent M. le Curé H. Nicolé, président, Mgr J. A. Paré, aumônier de l'Hotel-Dieu du P. S. M. Olivier Gagné, maire de la paroisse, MM. Jean-Marie Guérard et Fernand Choquette avocat, M. le Dr Painchaud, M. Jean-Bap. Painchaud, le jubilaire, M. Charles Painchaud.

Après le dîner, chacun s'amusa à sa guise, souriant et adressant une parole aimable à tous, jusque vers six heures, heure du départ.

"Nos adversaires, dit-il, prétendent que nous recevons de l'argent des trusts. Vous n'avez qu'à regarder la lutte qu'ils me font dans Québec-Centre pour être convaincus que les trusts n'ont pas de pire ennemi que le Dr Hamel. Les trusts savent bien que, si je vais à la Législature, ce sera pour les combattre." Parlant des garçettes que les adversaires les accusent d'avoir fait fabriquer, l'orateur déclara que ces garçettes n'avaient pas d'autre but que de maintenir l'ordre dans les assemblées. "Si la police provinciale ne veut pas faire son devoir, nous avons le droit de nous défendre. Car je considère la liberté de parole comme la première chose à protéger. Nous sommes des hommes d'ordre et de paix; nous n'avons jamais troublé les assemblées de nos adversaires; mais nous avons droit qu'on nous traite de la même façon."

Comme le temps devenait menaçant, le Dr Hamel s'interrompit pour laisser la parole au candidat, qui fut ovationné quand il se leva. Le notaire Boiteau commença par remercier les délégués qui l'avaient choisi à l'unanimité pour porter les couleurs de l'Union Nationale dans le comté de Bellechasse. Il remercia aussi la jeunesse pour l'appui spontané qu'elle voulait bien lui apporter dans la présente lutte. Passant ensuite au programme préconisé par l'Union Nationale, il promit aux cultivateurs un crédit agricole provincial. Les cultivateurs ont le droit d'avoir un crédit qui prête. Or le crédit fédéral est un crédit qui ne prête pas et il n'est bon qu'à envoyer des formules. Le crédit qu'établira le gouvernement national enverra de l'argent aux cultivateurs pour leur permettre d'améliorer leur situation." Quant aux bacheliers, ils leur promit que le nouveau gouvernement verrait à établir pour eux un salaire minimum afin de faire cesser l'exploitation dont ils sont les victimes de la part du trust du bois et du papier.

L'orateur rappela ensuite la lutte qu'il a livrée, l'automne dernier, aux côtés de M. Bona Dussault dans Portneuf. "On nous avait dit alors qu'il était inutile de tenter de remporter ce comté parce qu'il avait toujours été libéral. Nous avons lutté quand même et, le soir de la votation, M. Dussault était élu par onze cents voix de majorité. La même chose est possible dans Bellechasse". M. Boiteau cita ensuite la phrase de M. Pierre Gauthier, au cours de la même lutte dans laquelle celui-ci disait que les nationaux avaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. "M. Gauthier a eu là un mot génial, dit M. Boiteau, car quand donc voit-on l'arc-en-ciel? On le voit après l'orage lorsque le soleil va paraître. Comme l'arc-en-ciel, annonce la fin de l'orage, l'Union Nationale paraît pour annoncer la fin du tascereautisme et l'aurore d'une ère de prospérité pour le province."

La pluie qui, depuis quelques minutes, se faisait plus insistante, força alors l'orateur à terminer son discours. Monsieur Boiteau dit au revoir à la foule et lui promit de revenir à Armagh avant la fin de la campagne. Les auditeurs se dispersèrent rapidement pour aller se mettre à l'abri après avoir acclamé une dernière fois le candidat de l'Union Nationale.

Les funérailles ont eu lieu le 21 à 9 heures, au milieu d'une assistance nombreuse. La croix était portée par son beau-frère, M. Barthelemy Deschênes, et la dépouille mortelle par ses neveux, MM. Joseph et Adrien Fournier et J. et R. Deschênes. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chénard, curé de la paroisse et le service chanté par M. l'abbé W. Vachon, vicaire.

Outre sa mère, Mme F. Fournier M. Fournier laisse dans le deuil, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, auxquels nous offrons nos plus sincères sympathies.

M. le curé était à St-Roch des Aulnaies, au commencement de la semaine, à l'occasion des Quarante-Heures.

M. l'abbé Chénard, du collège Ste-Anne était au presbytère, dimanche dernier.

M. Alfred Duval fait un séjour en Abitibi.

M. et Mme Raoul Fortin sont de retour de leur voyage de noces dans les principales villes américaines.

Mme Marc Fortin, Mme Erasme St-Pierre, étaient de passage aux Etats Unis dernièrement.

Mme D. Dubé, fait un séjour de quelques semaines à Nashua, N. H.

M. Jean Caron et Mlle Caron de Chicopee Mass, visitent leurs parents.

M. et Mme L. G. Bélanger, de Lennoxville, sont en visite chez M. Jos. Bélanger.

Mlle Rose-Anna Caron, de Montréal, passe les mois d'été chez son frère.

M. et Mme Bilodeau, de St-Pamphile, étaient les invités de M. et Mme Barthelemy St-Pierre.

M. Saluste Desrosiers et sa famille des Etats-Unis, visitent leurs nombreux parents.

Mlle Martine Morneau passe une partie de ses vacances à Cornwall, Ont.

Mme Simard et sa famille de Montréal, sont en visite chez son père, M. Jos. Duval.

M. et Mme P. Desrosiers, Mlles Arsenault, Mme Simard et son fils étaient à Ste-Anne de Beauré, à l'occasion de la fête de Ste-Anne.

Mlle Eugénie Dubé est à Québec pour une quinzaine à l'occasion des cours pédagogiques de l'Université Laval.

SAINT-VALIER

MARIAGE

Le 15 juillet, M. le curé Parent a béni l'union de M. Gérard Thérberge, de St-François de Montmagny, avec Mlle Yvonne Breton.

MM. Théophile Breton et Léger Coriveau servaient de témoins à leurs enfants respectifs.

Après leur voyage de noces, ces nouveaux époux sont allés demeurer à St-François ou nos meilleurs vœux les accompagnent.

NAISSANCE

Le 23 a été baptisée Marie Flore, Lucienne Rose, enfant de M. et Mme Lucien Côté.

Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Côté, de St-Sauveur, Québec, oncle et tante de l'enfant.

Les Dames du Cercle des Fermières ont eu leur réunion régulière le 15 du courant. A cette assemblée, il y eut une très intéressante conférence sur l'hygiène, donnée par notre distingué Médecin, M. Darveau. Il fut présenté par Mme J. Ed. Roy, Sec-Trés. et remercié par Mme Alyre Ruel, présidente.

Espérons que nous aurons encore l'avantage de bénéficier de ses sages conseils. Il nous fait aussi plaisir d'accuser réception de l'octroi promis par le département pour l'achat d'un métier à tissu, soit \$25.00.

VA-ET-VIENT

M. le curé Parent est à suivre présentement les exercices de la première retraite ecclésiastique. Tel que demandé, ayons pour lui un pieux souvenir dans nos prières.

Etaient en notre paroisse à l'occasion du mariage Thérberge Breton M. et Mme A. Thérberge, St-François, MM. et Mmes Donat Michaud Québec, N. Thérberge, St-François, Georges Roy, Lévis, M. Ernest Breton, Québec.

Mme J. E. Jacques de Québec et ses trois fillettes, sont les invitées de M. et Mme A. Gilbert.

M. Pierre Breton s'est rendu à Lauzon, voir sa fille, Rev. Sr. St-Vallier, des SS. de Jésus-Marie qui était venue à l'occasion de la retraite annuelle. Il était accompagné de MM. et Mmes Aimé Breton, Eugène Breton et leurs enfants.

Deux RR. SS. Franciscaines ont fait leur tournée habituelle dans la paroisse; en faveur de leurs missions.

Le tourisme bat son plein. Les hôtels, les villas et chalets, et toutes les maisons disponibles sont remplies d'admirateurs de la belle nature.

GIN CANADIEN melchers CROIX D'OR 10 ONCES MAINTENANT EN UN NOUVEAU FLASQUE PLAT 85c 26 ONCES \$1.90 40 ONCES \$2.65 Un nouveau flaque plat moins encombrant pour glisser plus facilement dans le gousset. Procurez-vous-en un et constatez. Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - Montréal et Berthierville

MAMAN CHÉRIE,  
ACHÈTE DES  
KELLOGG: CE SONT  
LES MEILLEURS DE  
TOUS.

Rien d'étonnant que les Kellogg's Corn Flakes soient les meilleurs flocons de maïs! Leur saveur exquise n'a jamais pu être imitée!

On sert Kellogg à tous les moments de la journée. Avec du lait ou de la crème, ils sont toujours appétissants et salutaires et se digèrent facilement. Quand vous commandez des flocons de maïs, exigez les Kellogg, succulents et frais comme à la sortie du four. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Rien ne remplace les **Kellogg's CORN FLAKES**

## PROTESTATION DE L'UNION NATIONALE

Une assemblée de l'Union Nationale a été tenue à Beauport, à laquelle toutes les paroisses du comté de Québec étaient représentées.

Une résolution de protestation a été adoptée à l'unanimité contre l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, de la Chasse et des Pêcheries, et candidat libéral dans Charlevoix-Saguenay, pour une insinuation malheureuse faite à la Baie St-Paul à l'adresse du roi en notre province, Sc<sup>2</sup> Excellence l'hon. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur.

Il a été également résolu que copie de cette résolution soit adressée aux journaux pour publication.

La résolution a été provoquée par le passage suivant du discours de l'hon. M. Rochette, reproduit par l'"Action Catholique": "Les travaux de voirie ne marchent pas parce que l'opposition, au printemps, nous a empêchés de voter le budget et depuis la dissolution le lieutenant-gouverneur, qui est un bleu, vous savez, refuse de signer nos arrêtés en conseil".

### La Moralité . . .

(suite de la page 3)  
mauvaises et qu'il serait mal gouverné. Là où la conscience est absente, il ne peut y avoir d'ordre et de justice, encore moins de charité, cette vertu tout aussi nécessaire que la justice dans les rapports entre les humains.

Or, le glissement d'un peuple sur la pente du désordre et de l'anarchie démocratique ne dure qu'un temps. Bientôt surgit à la surface un despote ou un groupe despotique, qui impose sa tyrannie à ce peuple décadent. Alors, c'en est fait de la démocratie pour ce pays, même si le nom subsiste. Dans cet Etat prétendu démocratique, les citoyens sont bientôt moins libres que sous un monarque, la tyrannie d'en bas étant la pire de toutes les tyrannies, parce que la plus incohérente et la plus grossière.

Dans un pays démocratique ou les citoyens manqueraient de sens moral, il semblerait même inutile de rédiger de bonnes lois, car elles seraient transgressées universellement. Pourquoi, en effet, les citoyens subiraient-ils les entraves d'une loi gênante, lorsque aucune conscience ne leur a fait une obligation au nom d'une morale sûre et reconnue?

Il y a bien les sanctions, les châtiements; mais cela n'est guère à craindre dans un pays d'immoralité. Ne sont-ce pas les innocents, plutôt que les coupables, qui essuient les coups de la Justice officielle, dans un pays d'immoralité? C'est une pure hypothèse, évidemment, que cet Etat dépourvu de tout sens moral. Dieu merci, l'humanité n'est pas encore déchuë à ce point et notre province comme notre pays figurent parmi les Etats les moins contaminés.

Toutefois, ils nous est bien permis de le constater, la moralité publique n'est pas chez nous ce qu'elle devrait être. L'immoralité publique a pris des proportions inquiétantes qui jettent en pleine décadence notre régime parlementaire. Les cho-

ses en sont rendues à un point que des velléités fascistes troublent un certain nombre d'esprits — surtout des jeunes — scandalisés de la corruption publique dont ils sont témoins, au milieu de leur misère imminente.

La moralité publique est donc absolument nécessaire en démocratie, parce qu'elle seule peut inspirer la promulgation de bonnes lois et parce qu'elle seule en assure le respect.

### II—Qui doit faire prévaloir la morale publique?

La responsabilité de la moralité publique dans un Etat est naturellement partagée.

L'Eglise, qui a pleine autorité pour définir la morale partout, même dans la politique et dans les affaires, — on a tort de l'oublier en certains milieux — dit sans crainte ce qui est bien et ce qui est mal, par la voix du Pape, des évêques, des prêtres et de leurs porte-paroles autorisés. Voilà son action directe dans le domaine de la moralité publique, action que personne, même l'Etat, n'a le droit de contrecarrer ni de gêner.

Par son action spirituelle sur les individus, l'Eglise domine, dans la mesure de la docilité de ses fidèles, la moralité privée, qui exerce une large influence sur la moralité publique, chez les peuples soustraits en fléau moderne de la double conscience.

Les élites, dont l'exemple entraîne toujours, doivent se faire un point d'honneur de donner l'exemple de la moralité publique aux masses qui les observent sans cesse.

Enfin, c'est le Gouvernement et, avec lui, les hommes publics qui portent la plus lourde responsabilité en matière de moralité publique. En premier lieu, le gouvernement doit avoir lui-même un sens moral proportionné à la grandeur et à la majesté de sa mission. Cela d'abord pour bien remplir son rôle administratif, puis afin de donner le bon exemple aux masses, qui ont constamment les yeux tournés vers lui.

Non seulement les hommes constitués en autorité civile doivent respecter eux-mêmes les prescriptions de la morale publique; mais ils ont l'obligation stricte de la faire prévaloir chez le peuple. Ce devoir fait partie intégrante de leur mission de surveillance.

Ici, une distinction s'impose, afin de prévenir les interprétations erronées de certains esprits forts qui, dépourvus de toute formation doctrinale, règlent à leur manière et souvent selon leurs intérêts les questions politico-religieuses, avec la dernière désinvolture et le ridicule le plus achevé. Cette distinction, nous l'empruntons à Mgr Pâquet, dont voici une page à lire:

"Le bien moral, l'honnêteté ou la vertu peuvent être considérés de deux manières: dans un sens relatif et dans un sens absolu: dans un sens relatif, c'est-à-dire, quant aux devoirs civiques, aux pratiques et aux manifestations extérieures qui marquent de leur empreinte la vie sociale et apparaissent aux yeux des hommes comme la note distinctive du bon chrétien; dans un sens absolu, c'est-à-dire, au point de vue des dispositions intimes des vrais sentiments religieux qui seuls font le bon chrétien, parce que seuls, ils peuvent donner aux pratiques extérieures leur vrai mérite et le prix intrinsèque qui les rehausse aux yeux du Souverain Juge. Or, quand saint Thomas attribue à l'Etat la mission de moraliser le peuple et de rendre les hommes vertueux, la vertu dont il parle ne doit pas être prise dans son sens absolu, mais bien dans un sens relatif. En d'autres termes, le propre de la loi civile, son but direct et immédiat en cette matière, c'est de prescrire le vice et de recommander la vertu, non dans leur connexion avec Dieu et avec la conscience, mais dans leurs rapports avec le bien public et selon que la paix, l'ordre, l'union des citoyens et l'honnêteté sociale en dépendent."

Notre éminent théologien canadien enseigne donc, à la suite de St-Thomas, que la juridiction de l'Etat se limite aux actes extérieurs du citoyen sur ce point.

### III—Quelques manifestations d'immoralité publique.

L'immoralité publique peut se rencontrer chez les candidats, chez les organisateurs d'élections, chez les législateurs, chez les administrateurs, chez les fonctionnaires et chez les administrés.

Elle fleurit en tout temps. Toutefois, la période des élections est particulièrement riche en occasions d'immoralité publique. On emploie peu le mot "immoralité"; mais le terme "corruption électorale" ne signifie rien autre chose. Or, la corruption, voilà un caractère malheureusement trop distinctif de notre régime électoral.

La liste serait longue des actes d'immoralité publique auxquels donne lieu, chez nous, une campagne électorale. Enumérons les principaux spécimens.

Truquage des listes électorales: immoralité publique;

Trafic des votes: immoralité publique;

Intimidation et distribution de lois inutiles: immoralité publique;

Promesses insensées d'argent ou de toute autre chose en vue d'escamoter des votes: immoralité publique;

Mensonge et parjure, surtout lorsqu'ils sont perpétrés en série: immoralité publique;

Injures, insinuations perfides et incursions inutiles dans la vie privée: immoralité publique;

Confusion organisée des problèmes fédéraux, provinciaux et municipaux en vue d'obtenir plus facilement des votes: immoralité publique;

Distribution de boisson en vue de troubler le jugement des électeurs et d'obtenir ainsi des votes fondés sur aucune conviction: immoralité publique;

Supposition de personne ou autres manœuvres aussi malhonnêtes commises le jour du scrutin ou auparavant: immoralité publique;

Utilisation de la police pour des fins déloyales durant une campagne électorale ou le jour du scrutin: immoralité publique;

Prise d'assaut des polls pour remplir l'urne de bulletins illégaux: immoralité publique;

Législation visant à restreindre la contestation des élections malhonnêtes: immoralité publique;

Et que d'autres cas d'immoralité publique nous pourrions relever durant nos campagnes électorales. . .

x x x

En dehors du temps des élections, la moralité publique n'est pas toujours sauve. Mais le cadre de cette causerie ne nous permet pas de nous étendre de ce côté.

### Remèdes

Une démocratie qui fait le choix de ses législateurs et de ses administrateurs dans une telle atmosphère d'immoralité publique ne peut

## ANTALGINE

Maux de Tête  
Rhumes  
La Grippe  
Douleurs

soulagés promptement par les Capsules Antalgine. Faciles à prendre. Avez-en toujours une boîte à la main.

En Vente Partout 25¢

## NOTES HISTORIQUES

BARTHELEMI JOLIETTE

JOLIETTE (Barthélemi) (1789-1850), notaire, major et lieutenant-colonel, fondateur de Joliette, seigneur de Lavaltrie, conseiller législatif.

Son trisaïeul était Adrien Joliette, frère du célèbre découvreur, Louis.

Il naquit le 9 septembre 1789 à Montmagny et devint orphelin dès le berceau, ainsi que son frère Antoine. La veuve se retira avec eux chez son oncle, notaire à l'Assomption. Il y reçut sa première instruction à l'école de M. Nepveu; puis il entra comme clerc à l'étude de son oncle. Le 3 octobre 1810, sir Jams Craig lui octroyait la commission de notaire: il pratiqua sa profession à l'Assomption. Le 20 décembre 1808, on lui avait accordé dans les troupes de la milice de la division Lavaltrie les grades d'enseigne et d'aide-major. Le 14 février 1812, sir G. Prévost le nomma capitaine et major le 22 février 1814, après qu'il se fut distingué dans les campagnes de 1812 et de 1813. Le 1er mai 1827, lord Dalhousie lui conféra le titre de lieutenant-colonel au 2e bataillon de Warwick.

A la Chambre d'Assemblée, il représenta le comté de Leinster, du 11 avril au 29 mai 1820, et celui de l'Assomption, du 25 octobre 1830 au 15 juin 1832. Il venait de résigner son mandat, car le 8 janvier 1832 on le promut au Conseil législatif jusqu'au 20 juin 1835. Sir John Colborne le convia à siéger au Conseil spécial du 2 avril au 1er juin 1838; puis, le 9 juin 1841, il reprit son fauteuil au Conseil législatif jusqu'à sa mort.

En raison de son mariage, il fut investi de l'administration de la seigneurie de Lanaudière, dont il devenait l'un des cohéritiers. Sur les territoires de Saint-Paul, à 2 milles de l'emplacement actuel de Joliette, s'élevait un vaste moulin à farine, abandonné depuis 1826; il s'y rendait souvent, dès 1823. L'idée le hanta alors de coloniser ces parages déserts et d'y abattre la forêt. Il y mena des hommes et fonda le village de l'Industrie. L'état de sa santé lui imposa un séjour de trois mois aux Etats-Unis. Au retour, construction de moulins, d'usines à carder, de fabriques de clous ou pointes et de bardeaux, autour du "grand moulin en pierre, surmonté d'un clocheton." Les résidences s'élevèrent autour de celle du promoteur de l'oeuvre: les chantiers se multipliaient et les billots descendaient le long de la rivière l'Assomption. La demeure de la famille Joliette devint le manoir seigneurial. Tout est prospère jusqu'aux troubles de 1837. Le fondateur tint ses hommes en dehors de toute rébellion; il était le juge et le père de la population et en fut aussi bien la Providence visible. Il fit construire d'abord une chapelle en 1841, puis une église en 1843 et un presbytère ensuite le collège en 1845 confié en 1847 aux Clercs de St-Viateur; une distillerie, un chemin de fer, et le reste. Il mourut sans prospérité, le 21 juin 1850.

Il avait épousé à Lanaudière, le 27 septembre 1813, Marie-Charlotte Tardieu de Lanaudière.

**SOYEZ UN HOMME FORT . . .**

. . . un homme fort est précieux. Acquérez des forces et conservez-les en faisant usage des **PILULES MORO**, ce bon tonique contre :

**faiblesse  
manque d'appétit  
fatigue habituelle  
nervosité  
épuisement**

**PILULES MORO**

Che Médicale Moro, 1546, rue S.-Denis, Montréal.

gislatif jusqu'au 20 juin 1835. Sir John Colborne le convia à siéger au Conseil spécial du 2 avril au 1er juin 1838; puis, le 9 juin 1841, il reprit son fauteuil au Conseil législatif jusqu'à sa mort.

En raison de son mariage, il fut investi de l'administration de la seigneurie de Lanaudière, dont il devenait l'un des cohéritiers. Sur les territoires de Saint-Paul, à 2 milles de l'emplacement actuel de Joliette, s'élevait un vaste moulin à farine, abandonné depuis 1826; il s'y rendait souvent, dès 1823. L'idée le hanta alors de coloniser ces parages déserts et d'y abattre la forêt. Il y mena des hommes et fonda le village de l'Industrie. L'état de sa santé lui imposa un séjour de trois mois aux Etats-Unis. Au retour, construction de moulins, d'usines à carder, de fabriques de clous ou pointes et de bardeaux, autour du "grand moulin en pierre, surmonté d'un clocheton." Les résidences s'élevèrent autour de celle du promoteur de l'oeuvre: les chantiers se multipliaient et les billots descendaient le long de la rivière l'Assomption. La demeure de la famille Joliette devint le manoir seigneurial. Tout est prospère jusqu'aux troubles de 1837. Le fondateur tint ses hommes en dehors de toute rébellion; il était le juge et le père de la population et en fut aussi bien la Providence visible. Il fit construire d'abord une chapelle en 1841, puis une église en 1843 et un presbytère ensuite le collège en 1845 confié en 1847 aux Clercs de St-Viateur; une distillerie, un chemin de fer, et le reste. Il mourut sans prospérité, le 21 juin 1850.

Il avait épousé à Lanaudière, le 27 septembre 1813, Marie-Charlotte Tardieu de Lanaudière.

**DAMBOURGES FRANCOIS**  
DAMBOURGES (François) (1742-98), négociant, lieutenant, capitaine des troupes de la milice, député à la Chambre (1792-96).

Fils de Jean-Baptiste, qui épousa en février 1740 Anne de Labaye, il naquit en 1742 à Salles-de-Béarn (Basses-Pyrénées), fréquenta l'école de Bayonne, où il entendit parler du Canada par les marins au long cours. Muni de lettres testimoniales de Mgr Guillaume d'Arche, évêque de cette ville, il aborda à

Québec à l'automne de 1763, se rendit à Saint-Thomas de Montmagny, ou le curé Maisonbasse l'accueillit et l'aïda à ouvrir un magasin. Il fit de si bonnes affaires qu'il se décida, en 1766, à aller chercher ses parents. La mère étant morte la veille de son arrivée, il revint avec son père et son frère Pierre (1767). Le commerce ne tarda pas à les enrichir.

Survint l'invasion américaine, M. Dambourges offrit au gouverneur ses services, leva une compagnie de miliciens, et chassa les maraudeurs des environs. Entré ensuite dans le 84e régiment Royal Highland Emigrants, il se distingua au siège de Québec, au Sault-au-Matelot, où il reçut un coup de sabre à travers le visage. Le prince Edouard de Kent le surnomma plus tard le capitaine balafre. Le 27 février 1776, il fut promu lieutenant et mis à la demi-solde à la paix. En 1798, il suivit son régiment à Montréal où il succomba à une pleurésie le 13 décembre.

Son frère épousa à Saint-Thomas, le 25 octobre 1779, Marie-Catherine Couillard; leur fils Pierre-Louis, né le 25 avril 1761, enfant posthume, quitta le Canada comme matelot, y revint en 1818 et mourut à Montmagny.

(Ces notes historiques ont été tirées du Dictionnaire Général du Canada, du R. P. L'Jeune.)

## FAISONS TOUS NOTRE PART

La Ligue de Moralité publique (adresse: 105, rue Ste-Anne, Québec) offre en vente de très jolies affiches imprimées en deux couleurs, qui peuvent être collées très facilement sur les murs, dans les vitrines, sur les autos, en un mot partout, afin de rappeler aux citoyens la gravité du devoir électoral. Ces affiches portent les inscriptions suivantes: "Des Elections honnêtes", "Pas de faux serments", "Elections sans boisson", "Votez en hommes libres". Elles se vendent 10 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$3.50 pour 500, et \$6.50 pour mille. Hâtez-vous de retenir le nombre qu'il vous faut, car la quantité est limitée.

GEORGE MÉCRIT QU'IL TRAVAILLE TOUS LES SOIRS AVEC PIERRE À BALANCER LA CAISSE

LES PAUVRES! SE DONNER TANT DE PEINE POUR VÉRIFIER QUELQUES MAUVAISES ADDITIONS QUANT IL FAIT SI CHAUD

VOYONS! COMBIEN DE CAISSES AVONS NOUS BALANCÉES DEPUIS LE DÉPART DE MARTHE ET DE MARIE POUR LA CAMPAGNE?

"C'est toujours la même chose"

**BIÈRES BOSWELL**

# Les ANCIENS LIBERAUX sinceres...

SONT NATIONAUX

Les cabaleurs de l'ancien régime, qui sont encore ceux de M. Godbout cherchent à endiguer le courant national en accusant l'opposition provinciale de n'être qu'une forme nouvelle du parti conservateur.

Quelle effronterie de la part d'un gouvernement qui, même dans les provinces étrangères, a été surnommé le gouvernement le plus "tory" du Dominion. — Quelle audace possède donc cette clique qui avouait le besoin de relibéraliser le parti libéral dans le Québec? Quelle duplicité sans égale chez d'anciens conservateurs comme les Valentine, les Deslauriers, les Gilbert, les Bernard, les Jobin et "tutti quanti" qui furent et qui sont encore des organisateurs du si libéral M. Taschereau, et cela, pour devenir les plus éhontés profiteurs du régime au détriment des sincères libéraux qui se dépensaient et se dévouaient pour un parti, par conviction et par principe. Il y a plus, il serait surprenant, n'est-ce pas, de vous affirmer que les neuf dixièmes des employés supérieurs au Parlement de Québec sont d'anciens conservateurs; et cependant, c'est un fait indéniable.

Et, ce sont ces gens-là qui osent encore brandir une guenille rouge aux yeux des anciens libéraux honnêtes, et qui leur disent: "Suivez le drapeau libéral, vous le devez aux principes libéraux sur lesquels vous avez guidé votre vie politique." Allons donc, qui vous fera croire, libéraux convaincus d'autrefois, que ce haillon souillé est un signe de ralliement. Ce n'est pas un drapeau percé par les balles ou bruni par la poudre sur de glorieux champs de bataille, c'est un lambeau sali de toutes les hontes des vols publics, des exploitations trustardes d'une clique sans pudeur qu'on veut vous imposer.

Au surplus, M. Godbout, le pur des purs, n'a-t-il pas renié lui-même et publiquement les idées chères au parti libéral. N'a-t-il pas empêché par son vote, la lumière d'éclater sur les scandales administratifs des employés de son régime; n'a-t-il pas avec ses airs papalards, favorisé le trust du lait en établissant une Commission laitière qui garantissait des profits exorbitants aux grands distributeurs, surtout dans les villes, et qui ne donnait au cultivateur que 25 p.c. du prix payé par le consommateur?

Comme l'écrivait un de nos confrères Montréalais dans l'Illustration Nouvelle, sur cette question: "Les trusts qui, jusqu'à M. Godbout n'avaient frappé que les

Du tabac au meilleur de sa condition c'est pourquoi

## Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — Lancet



adultes, frappent aujourd'hui nos bébés et nos petits enfants dans ce qui est le plus nécessaire à leur subsistance. Ce droit leur a été donné et a été légalisé par le politicien, qui vient aujourd'hui poser à l'ennemi des trusts, le premier ministre Godbout. C'est un farceur, un politicien plus dangereux que M. Taschereau lui-même parce qu'il est hypocrite et pose à la vertu".

Ce seul exemple de la conduite passée de M. Godbout, prouve bien chez lui la même mentalité dégoûtante que nous avons conspirée chez son prédécesseur. Il prouve aussi que les principes libéraux, qui ont toujours voulu la protection du faible et du petit, n'existent plus chez les Godboutistes-masqués.

Mais, ces grands principes de justice, de protection et de réformes progressives, nous les trouvons intacts dans la politique de l'Union Nationale; nous les trouvons imprimés dans le cœur même de son chef, M. Maurice Duplessis.

C'est pourquoi, après la division de l'Action libérale nous avons vu 20 sur 26 députés, "anciens libéraux", se rallier spontanément autour de Maurice Duplessis. Ils avaient vu, comme toute la population de cette province, que le chef de l'opposition était un homme qui ne marchandait pas devant son devoir, qui mettait au dessus de tout parti politique, les idées de justice, de patriotisme et de progrès qui sont à la base même du salut national.

Aussi, nous avons raison de dire que l'Union Nationale et son programme rallient tous les hommes bien pensants ceux qui veulent assurer l'avenir de notre jeunesse, comme ceux qui veulent le retour de la prospérité générale. Tous, et surtout les anciens libéraux, trouvent dans le passé de Maurice Duplessis, l'assurance qu'il réalisera l'idéal politique auquel ils aspirent.

## CES REMARQUES A LA RADIO

Les petites remarques que nous font quelquefois les annonceurs à la radio, sont faites par des adeptes de la politique de M. Godbout. Ainsi, nous entendons parfois l'annonceur dire comme suit: "Il appert aux nouvelles que nous recevons qu'une rumeur circule à l'effet que M. Godbout en reprend chaque jour. Ceci est fait par les organisateurs de M. Godbout lui-même et il ne faut pas se laisser tromper par les hypocrites annonceurs de la radio.

Le fait réel est que M. Godbout, loin de regagner du terrain, baisse de jour en jour. Les contradictions flagrantes des orateurs du régime, y compris, M. Godbout, ne sont pas de nature à donner confiance à l'électorat. Quand M. Godbout, M. Gervais, M. Gagnon et M. Bertrand renient Taschereau, ils ne font qu'une déclaration mensongère et hypocrite.

## LES VERTUS MEDECINALES DE L'HERBE CATAIRE

On n'acquiert pas une réputation comme on possède le cataire ou communément appelé "herbe à chat", sans raisons nombreuses, car si depuis les temps les plus reculés, les peuples connaissaient, cultivaient et employaient le cataire, c'est parce qu'ils y trouvaient quelque chose de bien.

Les anciens, bien loin dans les époques passées, connaissaient l'herbe à chat et en faisaient un grand usage pour les troubles de poux, les bronches, catarrhe, frissons et les maux qui affectent le système respiratoire.

Les Egyptiens, très versés dans les connaissances sur les propriétés médicinales de différentes herbes, allaient presque prescrire le cataire pour le soulagement de plusieurs maladies graves, et en obtenaient toujours des résultats favorables. Aussi, très rare étaient les savants et les médecins de ces temps reculés qui ne possédaient pas dans un petit coin de leur jardin un important "nid" de cataire pour le traitement de leurs patients.

L'herbe cataire se trouve à l'état sauvage ou cultivé et pousse dans un terrain sec et rocheux. C'est une belle grande feuille cordiforme et toutes les parties de la plante exhalent une odeur forte et

## . TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de:

Pâleur  
Faiblesse  
Manque d'appétit  
Fatigues  
Douleurs de dos, de reins  
Périodes douloureuses  
Irrégularités  
Troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)



Prenez les bonnes PILULES ROUGES, qui, depuis 40 ans, font du bien aux femmes dans votre état. Pourquoi ne vous ferait-elles pas du bien à vous aussi?

## . PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles  
Cie Chimique FRANCO Américaine L46, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

aromatique assez analogue à celle de la menthe, et possède une saveur chaude, piquante et amère.

Le cataire est très difficile à trouver à Sherbrooke ou dans les Cantons de l'Est. Aussi c'est un réel plaisir qu'éprouve un chercheur de cataire de tomber tout à coup sur quelques beaux plants. Il est sans doute bien vrai que les chats peuvent parcourir des milles pour obtenir quelques feuilles et si cette herbe a tant d'attraction chez les "minoux", elle doit mériter l'attention de toute personne avide de connaissances.

Aujourd'hui la mode a changé, (peut-être pour le pire!). On ne s'occupe plus des petites plantes qui poussent au pied du perron, aussi les malades paient bien cher leur négligence de quelques minutes d'étude, et souvent les maladies les plus sérieuses peuvent être guéries avec quelques tasses d'herbes appropriées, car il est un fait que chaque différente sorte d'herbes exerce une action curative sur certaines parties de l'organisme et leur Créateur savait bien ce qu'il faisait quand il a dit: "cherchez et vous trouverez". Quelques mots qui peuvent admirablement bien s'appliquer aux herbes, car les paresseux ne trouvent pas.

Le cataire est une des herbes principales qui entrent dans la composition des remèdes BENOL No 5 pour le soulagement des troubles du système respiratoire.

Cet article est le premier d'une série sur les vertus curatives de certaines petites herbes que nous trouvons à l'état sauvage, partout

dans les Cantons de l'Est.  
René Hébert,  
Sherbrooke, P. Q.

## DECLARATION DU DR PH. HAMEL

LES FAUSSETTES NOUVELLES DU "SOLEIL"

Québec. — Le Dr Philippe Hamel, candidat de l'Union nationale dans Québec-Centre, nous transmet la déclaration suivante:

"Je prie le public et particulièrement les électeurs de Québec-Centre de ne pas croire les rumeurs et même les nouvelles supposées véridiques que le SOLEIL donne sur le compte des nationaux. Il annonce, par exemple, pour le plaisir de jeter de la confusion dans les esprits, que je songerais à ne pas me présenter dans Québec-Centre.

"C'est absolument faux et tout aussi faux que lorsque le SOLEIL communiquait au public que j'étais allé dans la Beauce pour rencontrer M. Edouard Lacroix.

"Le SOLEIL a vécu de faussettes dans le passé. Aujourd'hui, le mensonge achevé de le faire mourir."  
(Signé) Philippe HAMEL.

## PAPIER POUR CLAVIGRAPHES

Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood, Remington.  
S'adresser au Bureau de notre journal.

La BIÈRE EN BOUTEILLE se vendant le plus AU CANADA

BIÈRE BLACK HORSE DAWES

## LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR REFUSE DE TOUT SIGNER

L'honorable M. Patenaude n'accorde la sanction royale qu'aux arrêtés ministériels du cabinet Godbout qui pouvoient à des mesures urgentes. — Le conseil exécutif ne peut faire de nominations depuis la dissolution de la Législature.

Le Parlement de Québec est présentement le théâtre d'événements comme il ne s'en est pas déroulé depuis la Confédération. Le cabinet Godbout, qui administre la province dans des circonstances sans précédent, rencontre dans la personne du Lieutenant-Gouverneur un ferme défenseur de la constitution, qui est menacée chaque jour à cause de la situation extraordinaire du gouvernement.

Lorsque M. Godbout a formé son cabinet, il a eu une conférence avec M. le Gouverneur Patenaude, qui lui a déclaré formellement qu'il n'accorderait la sanction royale qu'aux arrêtés ministériels pourvoyant à des mesures urgentes.

La décision du Lieutenant-Gouverneur était irrévocable.

Le conseil des ministres a tenu des séances toutes les semaines depuis que les ministres ont prêté serment et des nominations ont été faites. Lorsque les arrêtés ministériels ont été présentés à l'hon. M. Patenaude, il les a étudiés avec soin mais il a refusé de les signer.

La constitution est bien précisée sur ce point.

Le représentant du Roi a approuvé toutes les nominations qui avaient été faites par le cabinet Taschereau parce que ce dernier avait obtenu une majorité à la Chambre lorsque des votes ont été enregistrés

trés mais toutes les nominations faites depuis la dissolution, en vertu de la constitution, ne peuvent être approuvées officiellement. De là le refus du Lieutenant-Gouverneur.

L'attitude de l'hon. M. Patenaude explique pourquoi le gouvernement n'a pas encore annoncé la nomination des membres de la Commission de Colonisation, dont M. Godbout a décidé la formation. Sur ce point, on essaiera de convaincre le représentant de la Couronne qu'il y a urgence bien que le mouvement de retour à la terre continue par la collaboration des sociétés de colonisation avec M. le sous-ministre L.-A. Richard.

La nomination du Coroner du district de Québec est une de celles qui ne seront pas faites vu qu'on est certain d'essayer un refus.

## Arrêtez ce Rhume à ses Débuts

Un léger rhume peut dégénérer en grippe ou pneumonie. Au premier symptôme, — mal de tête, rhume ou frisson — prenez une TABLETTE ZUTOO. Elles font cesser la douleur et la fièvre et aident la nature à s'en débarrasser. Prises en temps, elles apporteront du soulagement en une nuit.

**Zutoo**  
EN VENTE PARTOUT 25 c

## CAPITOL THEATRE

A QUEBEC

(Programme sujet à changement)

Vendredi, Samedi, July 31; Aug. 1st, Ann Harding, Walter Abel, Douglas Dumbrille, dans "WITNESS CHAIR"

et Gene Raymond, Wendy Barrie, Helen Broderick, dans "LOVE ON A BET"

Dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi, 2-3-4-5-6 août: Clark Gable, Jeannette MacDonald, Spencer Tracy, Jack Holt, Ted Healy, Jessie Ralph, dans "SAN FRANCISCO"

Vendredi, Samedi, 7-8 août. Deux grands films:

Joe E. Brown, le parfait vendeur avec

June Travis, Guy Kibbee, Dick Foran, dans "EARTH WORM TRACTORS"

et Lyle Talbot, Marguerite Churchill, Claire Dodd, dans

"MURDER BY AN ARISTOCRAT"

Matinée: semaine . . . . . 25c  
Matinée: dimanche . . . . . 25-35c.  
Tous les soirs: . . . . . 30-40c.

En ce qui concerne la dépense des deniers publics, l'hon. M. Patenaude a pris la même attitude. Aussi se demande-t-on ce que M. le Gouverneur fera si le cabinet lui présente un arrêté ministériel approuvant l'entente conclue par l'hon. M. T.-D. Bouchard avec l'hon. M. Norman Rogers à Ottawa, pour des travaux de voirie s'élevant à \$4,500,000.

Le Lieutenant-Gouverneur a consenti à autoriser les travaux sur les routes qui sont d'une extrême urgence mais il n'ira pas plus loin. Le représentant du Roi s'appuie sur le roc de la constitution.

J. S. ARSENAULT  
L'ISLET STATION

Monuments funéraires

en pierre artificielle, pierre de granit, marbre naturel, Entourages de lots de cimetière.

Prix défiant toute compétition.

Je me charge de l'installation.

Une visite à nos ateliers est sollicitée ou écrivez pour prix et renseignements.

10 avril — 3 mois

NOUVELLEMENT RECUES

## SOIES IMPRIMEES

PATRONS NOUVEAUX

COULEURS A LA MODE.

Venez immédiatement faire votre choix pendant que l'assortiment est varié.

## Mlle V. DION,

MONTMAGNY.

29 mai, J.N.O.

## --- ASSURANCES ---

Lorsque le temps de renouveler vos assurances viendra demandez-vous si vous avez réellement une police qui vous assure et si c'est une compagnie solvable. Si vous êtes dans le doute, venez me voir, et si vous ne l'êtes pas, venez quand même chez un agent qui a plusieurs années de véritable expérience.

Je représente les meilleures Compagnies d'Assurances de l'Amérique: Assurances contre le Feu, les Accidents, les Maladies, les Bris de Vitres, Sur la Vie, Garanties de toutes sortes, Vols, Responsabilité Patronale (Assurance contre les Accidents du Travail) sur les Bouilloires (Chaudières à vapeur), sur les Attelages, sur la Responsabilité Publique, Garantie de contrats, Automobiles, etc.

JOS. - C. HEBERT, Notaire,  
64, rue du Dépôt, MONTMAGNY, P. Q.  
J.N.O. Téléphone No. 73

**NOTES LOCALES**

**PROPRIETE A VENDRE**

Maison située au No. 7, rue du Manoir, appartenant à Madame Joseph Blouin.

S'adresser chez

**M. GEDEON BLOUIN,**  
Montmagny.

31-3fs.

Mlles Irène Béchard et Simonne Bernier sont de retour d'un voyage à Old Orchard Beach, Me.

Mme Jean DePerron, de Montréal, et Mme Abel Raymond, de Québec, ont passé quelques jours à Montmagny, les invitées de Mme Ernest Proulx.

Mlles Rose-Alma et Jeannette Laurendeau, de Saint-Jean Port Joli, sont en promenade en notre ville, les invitées de Mme Florian Coulombe.

Mlle Georgette Garant est revenue d'une promenade à Québec, chez son frère, M. Georges Garant, et autres parents.

M. et Mme Raymond Bourret et

Apprenez à faire bonbons et chocolats dans votre cuisine; commencez à les vendre dès la première leçon. Cours correspondance.

**Institut Confiserie Engr.**  
4401, Bordeaux,  
Montréal.

17-24-31 juil. — 7-21 août.

**AVIS**

**Le Dr Jos. L. Gagnon**

qui vient de se porter acquéreur de son ancienne pharmacie de Montmagny, nous prie d'informer le public qu'il entend se dévouer PERSONNELLEMENT au service de sa pharmacie et à sa clientèle de Bureau.

Mais à cause de l'imprévu de son retour à son ancien poste d'affaires professionnelles et à cause encore de ses nombreuses affaires à Québec et ailleurs, le Dr Gagnon nous informe que ce n'est pas avant le mois d'août qu'il pourra être assidûment à sa pharmacie de Montmagny et à son Bureau pour toutes consultations médicales.

Sa spécialité bien reconnue est et sera encore l'extraction des dents sans aucune douleur.  
10-J.N.O.

leur fils, Jacques, de Québec, ainsi que M. J. Lecours, sont en visite chez Mme Arthur Lamarre.

M. J.-Donat Coulombe, de Mooschohorn, Maine, est en promenade pour quelque temps, chez sa soeur, Mme Aimé Boulet, et autres parents et amis.

M. Jos. C. Hébert, Mlles Jeanne et Charlotte Hébert, MM. Robert et Maurice Hébert sont revenus, mardi, d'un voyage de quelques jours dans la Gaspésie.

Mlle Marguerite Paré, de Québec, est en vacances chez son amie, Mme Armand Boulet.

**POUR VOS PLACEMENTS D'AOUT et SEPTEMBRE**

1 x 500 Syndics de Montmagny, 5 1/2 %  
2 x 500 Ville de Montmagny, 4 %  
2 x 500 Hôtel-Dieu de Gaspé, 4 % (garanti par octroi du Gouvernement).

1 x 50 Hôpital St-Luc, 4 1/2 %  
2 x 500 Diocèse de Gaspé, 4 %

**Geo. E. Fournier, courtier, Montmagny.**

31-JNO

M. et Mme J.-Edmond Bernier, leur fils et leur fille, d'Edmunston, N.B., sont en visite chez Mme Narcisse Béchard.

Mme Magloire Laberge, Mlles Judith et Simonne Chabot, ainsi que leur frère, Eddy, sont de retour d'une promenade aux Etats-Unis, ou ils ont visité des parents.

Mlles Antoinette et Marguerite Vézina se sont rendus à Sainte-Anne de Beauport, dimanche dernier.

M. et Mme Auguste Blanchette et leurs enfants, de Drummondville, étaient, cette semaine, en visite chez leur frère, M. Jos. Blanchette.

MM. J. A. N. Proulx et Ernest Proulx sont revenus d'un voyage d'affaires dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

Le Rév. Père Léo Laberge, Assomptionniste, de retour d'un voyage d'étude à Rome, était de passage à Montmagny, au commencement de la semaine, chez sa tante, Mme Magloire Laberge et autres parents. Le Révérend Père retournera dans les missions du Massachusetts.

M. J.-Daniel Dion, de Meredith, N.H., passe un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme John-

ny Dion, du Bas de la Paroisse.

M. J.-Donat Coulombe, de Mooschohorn, Me., M. et Mme Aimé Boulet, de Montmagny, ainsi que M. J.-Amédée Létourneau, de Québec, sont revenus d'un voyage à Montréal, où ils ont visité leurs frères, MM. Amédée et Osias Coulombe, et autres parents.

Le Rév. Frère Sigismond, des Ecoles Chrétiennes, de Sainte-Foy, Québec, était de passage en notre ville, la semaine dernière.

Mme Moïse Desroches, avec ses enfants, de Québec, est actuellement en promenade chez ses parents, M. et Mme Ludger Couillard.

M. Gustave Normand, de Shawinigan Falls, était, dimanche dernier, l'hôte de ses frères, MM. Edouard et Marius Normand.

M. et Mme Raoul Levesque et leurs enfants sont partis pour une promenade dans leur famille, à St-Mathieu de Rimouski.

**A VENDRE**

Ameublement et accessoires de salon de barbier, en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser chez

**M. LEO LABERGE,**  
32, de la Gare,  
Montmagny.

M. et Mme Viateur Boulanger, ainsi que M. et Mme H. Beauchesne, de Sainte-Anne de la Pocatière, sont partis, lundi, pour un voyage de quelques semaines jusqu'à Vancouver, C.A.

Mme Louis Boulanger et Mme Paul Proulx, d'Armagh, sont en promenade à Montmagny, chez des parents et amis.

Le Rév. Frère Alphonse, de la communauté des Frères du Sacré-Coeur, de Victoriaville, passe une quinzaine chez ses parents, M. et Mme Joseph Paré.

**BAPTEMES**

Le 26 juillet, a été baptisée Marie, Alida, Jacqueline, Gislaine, fille de M. et Mme Léopold Dick, (née Augustine Lebel).  
Parrain: M. Adrien Lebel, oncle; marraine: Mlle Alida Bernier, cousine de l'enfant.

Le même jour, a été baptisé Joseph, Adrien, Denis, Laval, fils de M. et Mme Georges Gaudreau (née Jeanne-Aimée Corriveau).  
Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 juillet, a aussi été baptisé Joseph, Philippe, Jean-Marie, enfant de M. et Mme Diogène Caron, (née Marie Bernier).  
Parrain: M. Philippe Caron, cousin; marraine: Mlle Marie-Ange Caron, tante de l'enfant.

M. Paul-Eugène Bernatchez, de St-Georges de Beauce, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Placide Bernatchez.

**A LOUER**

Logement à louer, comprenant 5 appartements finis en bois de Colombie verni, eau courante, chauffage compris, haut du magasin chez M. Philippe Giasson. S'adresser chez **M. Philippe Giasson,** 101, rue St-J. Baptiste, Montmagny.  
10-JNO

**REPRESENTANTS DEMANDES**

D'habiles représentants sont requis pour les comtés de Montmagny, L'Islet et les environs. Fortes commissions et avantages financiers. Expérience antérieure en Assurance-Vie préférable mais non essentielle. Adressez-vous, en donnant tous les détails, à:

**J. CHOUINARD,**  
Gérant de Succursale,  
Edifice Jacques-Carter,  
351 Boulevard Charest, QUEBEC.

**NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE COMPANY**  
"Unn Compagnie Mutuelle"  
31-1fs.

**DECES**

Vendredi, le 24 juillet, avaient lieu les funérailles de M. Onésiphore Picard, rentier, époux de feu Dame Agnès Boulet, décédé à l'Hospice de notre ville, le 22 du courant, à l'âge de 90 ans et 8 mois.  
Nos symphathies.

Mlle Anisie Cloutier, accompagnée de Mlle Jennie Thibault, de Lewiston, Me., sont revenues d'un voyage d'une huitaine au Saguenay.

M. Emile Thivierge était de passage au Cap Saint-Ignace, cette semaine, à l'occasion du service de l'Union de Prières de son beau-père, M. Venant Gamache.

MM. Maurice, Georges et Candide Normand sont de retour d'une promenade à Montréal, les hôtes de leur oncle, M. Aurélien Normand, et autres parents.

**"CORDIAL MERCI"**

Comme les années dernières, les bons et laborieux Collégiens de Montmagny, dans le but de rendre leurs vacances utiles et intéressantes, ont préparé, avec succès, une agréable séance à laquelle les petits orphelins de l'Hospice ont été gratuitement admis. Pour cette généreuse courtoisie, nous prions les dignes Organisateurs et Acteurs d'agréer nos plus chaleureuses félicitations et nos reconnaissances "MERCIS".  
Un Orphelin.

Le Révérend Frère Odilon, de l'Académie Commerciale, de Québec, était en visite chez M. Emile Thivierge, dernièrement.

Mlle Anselmie Thibault, de Ste-Anne de la Pocatière, est venue visiter ses soeurs, Mmes P. Robin, R. Mercier et S. Blanchet.

Mme François Déchêne a passé quelques jours à Lauzon, l'invitée de ses soeurs, Mmes A. Chouinard et F. Bélanger.

M. François Dion et sa famille, de Montréal, sont actuellement en promenade à Montmagny, chez MM. Elzéar, Frédéric et Johnny Dion.

Mlle Hélène d'Amours est revenue chez sa soeur, Mme Nap. Bélanger, après une absence de deux mois chez des parents, à Trois-Pistoles.

MM. Trefflé Rouillard, de Windsor Mills, et Hervé Robichaud, de Granby, étaient de passage au bureau de la Cie A. Bélanger, Ltée, au commencement de la semaine.

Les Rév. Soeurs St-Célestin de Rome (Alida Fortier), St-Anthème (Corinne Fiset) et Marie-Eustelle (Irma Bernatchez), de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal, sont actuellement au Couvent de notre ville.

M. Raymond Fournier est de retour d'une promenade de quelque temps au Cap Saint-Ignace, chez son grand-père, M. Louis Guimond.

M. Rolland St-Pierre, navigateur, a passé le dimanche chez son amie, Mlle Gilberte Thivierge.

Mlle Elise Laberge passe une quinzaine à Québec, l'invitée de parents et amis.

M. Wenceslas Nicole, MM. les abbés Robert Côté, Paul-Joseph et Jean-Luc Nicole sont revenus d'un voyage à Ottawa, les hôtes de Mme Nap. Breton.

Mme Pierre Corriveau et sa fille, Mlle Georgette, étaient de passage à Québec, dimanche dernier.

Mlles Loretta et Noëlla Laberge sont à Saint-Pascal, chez des parents.

Mlle Régina St-Pierre, de Québec, était, dimanche, l'invitée de sa tante Mlle Maria Létourneau.

M. Francis Tremblay, de l'Ange-Gardien, était, dernièrement, en voyage d'affaires au bureau de la Cie A. Bélanger, Ltée.

M. et Mme Arthur Coulombe sont allés à Québec, lundi, assister au mariage de leur nièce, Mlle Simonne Bernier avec M. René Lacasse.

**MARIAGE**  
A Québec, le 27 juillet, en la chapelle de l'église St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Turmel a béni le mariage de Mlle Simonne Bernier avec M. René Lacasse.  
Après la cérémonie, les mariés

**SAINTE-MARGUERITE**

**QUARANTE-HEURES**

Nous aurons cette semaine les exercices de nos Quarante-Heures. En cette circonstance quelques prêtres étrangers viendront prêter leur concours.

**MALADES**

M. Cléopée Pomerleau est dangereusement malade depuis quelques jours, chez sa soeur, Dame Vve Romuald Roy.

M. Eugène Carbonneau est aussi gravement malade actuellement.

**DIVERS**

Mlle Antoinette Lacasse de Lévis, a passé une huitaine parmi nous en visite chez des parents.

M. et Mme Alexandre Audet, beurrier, de St-Anselme, passent la saison d'été dans notre village.

M. C. E. Deslaurier, de Québec, était en visite au presbytère, cette semaine.

M. Joseph Pouliot, fils de Gédéon, est en promenade pour une quinzaine dans sa famille.

M. J. Bédard, de Québec, passe quelque temps chez M. Archéas Drouin.

Mlle Aimé-Rose Deblois, inst., est absente pour quelque temps chez des parents à Crambourne.

**CAP SAINT-IGNACE**

M. et Mme Cyrille Canton et leurs fillettes, Thérèse et Jeannine, sont de retour d'une promenade à Winnipeg et autres villes de l'Ouest.

Mlle Pauline Labranche, de Bienville, a passé quelques semaines, l'invitée de sa cousine, Mlle Madeleine Fortin.

M. et Mme O. Lacroix, de Berlin, N. H., sont en visite chez des parents.

Mlle Berthe Frasn, G.M.G., de Québec, était dernièrement en visite chez son père, M. Thomas Frasn.

Mlle Marguerite Girard, de Montréal, est venue visiter ses amies, Mlles Jeanne et Anne May Morin.

Le 19, est décédé accidentellement, à Montréal, à l'âge de 60 ans, M. Denis Bernier, époux de Dame Leatitia Caron. Après le service, chanté à Montréal, la sépulture eut lieu à Cap Saint-Ignace.

M. et Mme Arthème Caron, M. Adélar Guimond, MM. Oscar et Maurice Bernier, de Montréal, sont venus assister aux obsèques de M. Denis Bernier.

Le 27 juillet, a été béni le mariage de M. Armand Bernier, fils de M. et Mme Cyrille Bernier, avec Mlle Anne-Mari Gaudreau, fille de M. et Mme Zotique Gaudreau.

Nos vœux de bonheur.

Mlle Océile Fortin, de Montréal, a passé quelques semaines chez son oncle, M. Sifroid Fortin.

Mlle Jeanne D'Arc Bernier, de Québec, est en visite chez M. et Mme Amable Caron.

Le 28 ont été chantées les services anniversaires de M. et Mme Zéphirin Boulet.

Mme Napoléon Guimond et ses jeunes filles, Mlles Eveline et Juliette Guimond, MM. L. E. Guimond, et Gérard Dubé, étaient le 26, en voyage à Ste-Anne de Beauport. Ils ont aussi rendu visite à M. et Mme Sylva Gaudreau, de Giffard.

**BUREAU CHOQUETTE**

VA-ET-VIENT  
M. Arthur Deladurantaye était, mercredi dernier, de passage à Québec.

M. P. P. Fournier, de Québec, passe une quinzaine l'invité de M. Mathias Deladurantaye.

MM. Evariste et Maurice Caron étaient en fin de semaine, de

et leurs invités se rendirent à l'Hôtel Clarendon où fut servi le déjeuner. Les nouveaux époux sont ensuite partis en automobile pour leur voyage de noces à New-York.

Nos vœux de bonheur.

**AU THEATRE**

**MONTMAGNY**  
Le foyer des beaux films français des **CHEVALIERS DE COLOMB**

La semaine prochaine:  
Lundi, mardi et mercredi, les...  
3, 4 et 5 août:  
à 8 heures p. m.:  
"UN SOIR DE BOMBE"

Jeudi, vendredi et samedi, les 6 - 7 et 8 août:  
à 8 heures p. m.:  
"AUDIOSKOPICS"

film qui doit être regardé avec une lunette spéciale que nous prêterons.

Admission: . . . . . 30c.

**LES MARCHES**

**BEURRE ET FROMAGE**

**PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE**

Semaine finissant le 25 juillet 1936.

**BEURRE FRAIS**  
No 1 pasteurisé . . . . . 23 1/2 c.  
No 1 non pasteurisé . . . . . 22 3/4 c.  
No 2 . . . . . 22 1/2 c.

**FROMAGE**  
BLANC  
No 1 . . . . . 12 11-16 c.  
No 2 . . . . . 11 11-16 c.

**COLORE**  
No 1 . . . . . 12 1/2 c.  
No 2 . . . . . 11 1/2 c.

**TRES IMPORTANT**  
Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

**PORCS ABATTUS**  
No 1 . . . . . 12 1/2 c la lb  
No 2 . . . . . 12 c la lb  
No 3 . . . . . 10 1/2 c la lb

**VEAUX ABATTUS engraisés au lait**  
Bon . . . . . 9c la lb  
Moyen . . . . . 7c la lb  
Commun . . . . . 6c la lb

**ENCHERES DE L'U. C. C.**  
Mercredi, le 22 juillet 1936.

**BEURRE**  
No 1 pasteurisé:  
1050 boîtes à . . . . . 23 1/4 c la lb

passage à Ste-Anne de Beauport.

M. et Mme Blanchette, de Montréal, et leurs enfants, sont les hôtes de leur mère, Mme Vve Alfred Deladurantaye.

M. et Mme Hector Caron, et leur famille, se sont rendus dimanche à Beauport, chez M. et Mme J. Victorin Fournier.

M. et Mme Amédée Bernier, de Québec, étaient, dimanche, de passage ici en visite chez leurs parents.

M. et Mme Adélar Forgues, de Québec, étaient le 26 juillet, en promenade chez leur mère, Mme Vve Alfred Deladurantaye.

Mlle Madeleine Caron était cet te semaine, de passage à St-Jean-Port-Joli, l'invitée de ses cousins, Mlles Caron.

M. et Mme Zéphirin Mercier et leur fille Jeanne, étaient, dimanche les hôtes de leurs parents, M. Mathias et Mme Vve Alfred Deladurantaye.

Mme Desrosiers, de Montréal, est venue rendre visite à sa tante, Mme Vve Eugène Deladurantaye.

**SAINT-PAUL du Buton**

Samedi, le 18 juillet, un joyeux groupe se rendait en pique nique, au ruisseau Gabriel, à St-Philémon.

Les excursionnistes s'amuseront ferme toute l'après-midi et un délicieux goûter sur l'herbe fut servi. Etait présent à cette fête champêtre, M. et Mme Ovide Tondreau, leurs jeunes filles Mlles Irène, Dorothée, Eveline et Rita Tondreau, Mlle Neubig d'Attleboro Mass, Mme Diogène Gagné, M. et Mme Omer Gagné, de Québec, MM. et Mmes Hector Blais, René Nolet, Gérard Boulet, Mme Napoléon Boulet, Mlles Cécile Gagné, Germaine et Gabriel le Gagné, Jacqueline et Micheline

Prévost.

Gagné, MM. Laurent Gaudreau, Do nat Proulx, Laurent Proulx, Edgar Lucien, Fernand, Ovide, Maurice, Aimé Gagné, Napoléon Beaulieu, Emile Gagné et autres.

**VISITEURS**  
M. et Mme Pierre Ménard, leurs fils Rodolphe, Clarence et Gérard Ménard, de Pawtucket, R. I., étaient, la semaine dernière, n visite chez Mme Albert Côté.

M. et Mme Omer Proulx et leurs enfants, Paul-Emile, Antonio, René, Raymond et Adrien ainsi que M. Alonzo Noel de St-Nicholas, étaient dimanche dernier chez Mme Elzéar Boulet.

Mlle Marie-Rose Talbot, de Montréal, est chez son père, M. Paul Talbot.

Mme Antoine Roy, ainsi que M. et Mme Roméo Milot, de Montréal, sont chez M. et Mme Elzéar Boilard.

M. et Mme Johnny Buns, des Etats-Unis, sont chez leur père, M. Eugène Collin.

M. Emile Richard et son fils Gérard, de Lac aux Sables, M. Philippe Beauport de Saint-Ubalde, étaient dimanche dernier, chez des parents et amis.

MM. Paul et Philippe Bernier, de St-Pierre étaient chez M. Théophile Blais, leur cousin, dimanche dernier.

M. et Mme Delphis Gaudreau, de L'Isle du Cap Breton, étaient chez des parents et amis à l'occasion des funérailles de M. Gérard Gaudreau.

MM. Joseph et Emle Morin, de Montréal, sont en visite chez leurs oncles, MM. André Tanguay et Adrien Morin.

M. Maurice Prévost, de Montréal, est venu passer les vacances chez sa grand-mère, Mme Alfred Prévost.

**SI VOUS AVEZ DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES**

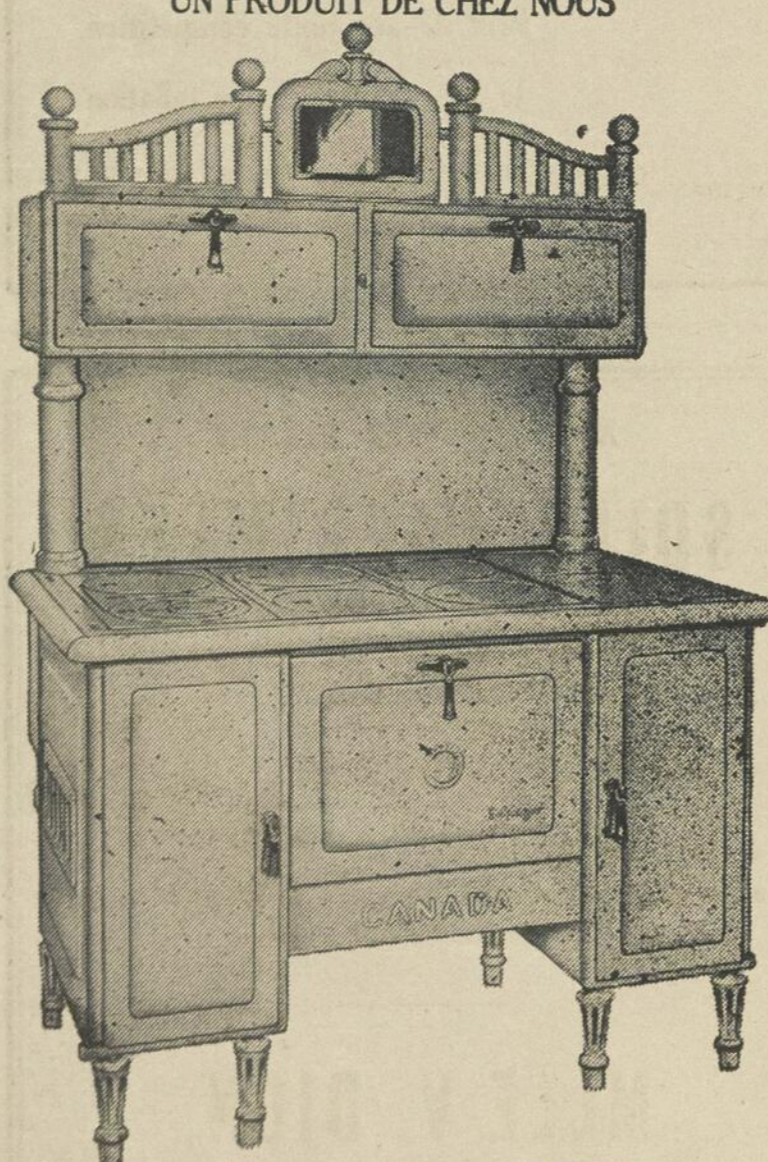
ou des réparations importantes à faire cette année, Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir nos prix de Matériaux de Constructions, Bois préparé de toutes sortes, bois de planchers et à lambris, Plinthes, moulures, planche isolante Donnacona, bardeaux de cèdre, Lambris imitation de briques ou de pierre, en matériel de 5-8 de pouce d'épaisseur. Ce matériel se pose embouté comme le bois.

**LA MANUFACTURE DE CERCUEILS**  
et DE SPECIALITES, Ltée,

**MONTMAGNY.**

14 J.N.O. TEL. 51.

**L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE VIVENT L'UNE DE L'AUTRE UN PRODUIT DE CHEZ NOUS**



**A. BELANGER, LIMITEE**  
Etablie depuis 69 ans,  
MONTMAGNY, Qué.